



PROGRAMME EMPRES

**(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs
et maladies transfrontières des animaux et des plantes,
composante Criquet pèlerin)**

EN REGION OCCIDENTALE

<http://www.clcpro-empres.org>

RAPPORT DE LA NEUVIEME REUNION DES CHARGES DE LIAISON

Tripoli, Libye

12 – 16 décembre 2010

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Décembre 2010

**Neuvième réunion des Chargés de liaison
du Programme EMPRES-RO**

Tripoli, Libye, 12 – 16 décembre 2010



- Participants -

Sommaire

Liste des abréviations et acronymes	5
Préambule.....	8
1. Ouverture de la réunion.....	9
2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du comité de rédaction.....	10
3. Bilan des activités du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO	10
3.1. Gestion du programme EMPRES-RO	10
3.2. Opérationnalité des UNLAs.....	11
3.3. Suivi des recommandations de la 8 ^{ème} Réunion des Chargés de liaison	14
3.4. Coopération avec les partenaires.....	14
4. Bilans des activités réalisées en 2010 par chacun des pays membres et activités prévues en 2011	15
4.1. Algérie	15
4.2. Libye	15
4.3. Mali.....	16
4.4. Maroc.....	17
4.5. Mauritanie	17
4.6. Niger	18
4.7. Sénégal.....	19
4.8. Tchad.....	20
4.9. Tunisie	20
5. Discussions sur la situation acridienne actuelle	21
6. Rappel du Schéma de planification de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014)	21
7. Elaboration du plan d'opération 2011 du Programme EMPRES-RO	21
8. Présentation des résultats des activités du Cirad réalisées pour le compte du Programme EMPRES-RO.....	35
9. Recommandations	36
10. Date et lieu de la prochaine réunion.....	37
11. Adoption du rapport de la réunion.....	37
12. Remerciements	37
13. Clôture de la réunion	38
Annexes	39

<i>Annexe 1. Ordre du jour de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.....</i>	<i>40</i>
<i>Annexe 2. Programme de travail de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.....</i>	<i>41</i>
<i>Annexe 3. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2010</i>	<i>43</i>
<i>Annexe 4. Suivi des recommandations de la 8^{ème} réunion des Chargés de liaison</i>	<i>58</i>
<i>Annexe 5. Rappel du Schéma de planification de la phase II du Programme EMPRES-RO.....</i>	<i>60</i>
<i>Annexe 6. Schéma de planification des activités de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO.....</i>	<i>64</i>
<i>Annexe 7. Liste des participants</i>	<i>77</i>

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AELP	<i>Africa Emergency Locust Project</i> / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale)
AGP	<i>Agricultural Department</i> - Département de l'agriculture / Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO, Rome)
AGPP	Service de la protection des plantes (FAO, Rome)
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie (Niamey, Niger)
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djaména, Tchad)
BAD	Banque Africaine de Développement
CCE	Cahier des Charges Environnementales
CCEN	CCE National
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLA	Cellule de Lutte Antiacridienne (Dakar, Sénégal)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale
CNLA	Centre National de Lutte Antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (Bamako, Mali)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région centrale
DGPCQPA	Direction Générale de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles (Tunisie)
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
ELO	<i>EMPRES Liaison Officer</i> / Chargé de liaison EMPRES
<i>eLocust</i>	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases</i> / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES-RO	EMPRES en Région occidentale
EPHE	Ecole Pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne (Paris, France)
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
F CFA	Francs CFA – Communauté Financière Africaine

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial (France)
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire (France)
GFDRR	<i>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery</i>
GM [®]	<i>Green Muscle</i>
IAV	Institut agronomique et vétérinaire Hassan II / Complexe horticole d'Agadir, Maroc
IGR	<i>Insect Growth Regulator</i> / Régulateur de croissance
INA	Institut National Agronomique (Alger, Algérie)
INPV	Institut National de Protection des Végétaux (Alger, Algérie)
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique (Alger, Algérie)
MNT	Modèle Numérique de Terrain
MODIS	<i>Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer</i>
NDVI	<i>Normalized Difference Vegetation Index</i>
NIASO	<i>National Institute of Agrobiological Sciences at Ohwashi</i> (Tsukuba, Japon)
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PGRA	Plan national de Gestion du Risque Acridien
PNUA	Plan National d'Urgence Antiacridien
PO	Plan d'Opération
POS	Protocole d'Opération Standard
PPRA	Plan de Prévention du Risque Acridien
PRF	Plan Régional de Formation
PRR	Plan Régional de Recherche
PRUA	Plan Régional d'Urgence Antiacridien
PV	Protection des Végétaux
QUEST	<i>Quality and Environment Surveys of Treatments</i> / Qualité, environnement et santé publique
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RFE	<i>Rainfall Estimates</i>
RO	Région Occidentale
SIG	Système d'Information Géographique
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini
SMOS	<i>Soil Moisture and Ocean Salinity</i>
SPA	Schéma de Planification des Activités
SPOT	Satellite Pour l'Observation de la Terre

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

SSE	Système de Suivi et Evaluation
SRTM	<i>Shuttle Radar Topography Mission</i>
SVDN	Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne
SWAC	<i>Commission for Controlling the Desert locust in South-West Asia /</i> Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest
SYGAC	Système de Gestion des Analyses Cholinestérasiques
TdRs	Termes de Références
UM	Ouguiya Mauritanien
UNLA	Unité Nationale de Lutte Antiacridienne
USAID	<i>United States Agency for International Development /</i> Agence des Etats- Unis pour le développement international
USD	<i>United States dollar</i> – Dollar des Etats-Unis
UTEH	Unités Territoriales Ecologiquement Homogènes

PREAMBULE

1. Dans le cadre du Programme EMPRES¹ de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (RO), et suite à la 8^{ème} réunion des Chargés de liaison de ce Programme, tenue à Bamako, Mali, du 14 au 18 décembre 2009, la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison s'est tenue comme prévu à Tripoli, Libye, du 12 au 16 décembre 2010. L'ordre du jour et le programme de travail de la réunion figurent en annexes 1 et 2, respectivement.
2. Ont participé à cette réunion :
 - Les Chargés de liaison des neuf pays membres² : Algérie, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie.
 - Le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du Programme EMPRES de la même région.
 - Des fonctionnaires du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO.
 - Les représentants du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).
 - Des membres de la délégation libyenne.
3. La liste complète des participants figure en annexe 7.

¹ EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante Criquet pèlerin.

² Les Chargés de liaison du Mali, Mauritanie et Niger sont également les coordonnateurs du Projet AELP (*Africa Emergency Locust Project* – Banque mondiale) dans leur pays.

1. Ouverture de la réunion

4. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Khalifa El Hammali Nasser, Secrétaire général du Comité Populaire de l'Agriculture et des Ressources Animales et Maritimes de la Jamahiriya Arabe Libyenne. Elle s'est déroulée en présence du Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO, des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO des neuf pays membres, des représentants du Cirad et des fonctionnaires internationaux du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO.
5. Monsieur Thami Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO, a d'abord pris la parole pour remercier, au nom du Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (*Food and Agriculture Organization of the United Nations - FAO*), le Gouvernement de la Grande Jamahiriya d'avoir bien voulu abriter la présente manifestation et pour les grands efforts déployés pour assurer son plein succès. Il a ensuite souhaité la chaleureuse bienvenue à Tripoli à tous les participants.
6. Il a souligné l'importance de cette réunion qui se tient dans un contexte de fin de la phase I du Programme EMPRES-RO (2006-2010) et le début d'une seconde phase (2011-2014) dont les grands traits ont été élaborés lors de l'atelier de Dakar en mars dernier. Il a saisi l'occasion pour remercier les pays de la région pour les grands efforts consentis durant la première phase tant au niveau national qu'au niveau régional en citant à titre d'exemple l'appui précieux apporté par la Jamahiriya à la Mauritanie fin 2009 et début 2010 dans le cadre de la solidarité régionale. Il a aussi remercié les donateurs du Programme EMPRES-RO pour leur soutien. Tous ces efforts ont permis aux pays d'asseoir les bases nécessaires à l'exécution de la stratégie de lutte préventive comme l'atteste le rapport de la mission d'évaluation indépendante à mi-parcours du programme EMPRES-RO, réalisée à la fin de l'année 2008 et au début de 2009.
7. Il a ensuite mis en exergue les efforts fournis pour la préparation du plan des activités envisagées durant les quatre prochaines années (2011-2014) sur lequel le Secrétariat de la Commission s'est basé pour préparer un document de projet complet avec un budget détaillé. Ledit document de projet a été envoyé par la FAO aux bailleurs de fonds pour contribuer à son financement. Le Secrétariat l'a aussi adressé aux pays membres du programme EMPRES-RO pour sensibiliser les partenaires, au niveau national, en vue de son financement.
8. Au terme de son intervention, Monsieur Ben Halima a affirmé l'engagement du Secrétariat de la Commission à ne ménager aucun effort pour rechercher le financement nécessaire à cette seconde phase du programme EMPRES-RO, avec la même détermination exprimée durant la première phase, contribuant ainsi à aider les pays à assurer la sécurité alimentaire, le développement durable et la protection de l'environnement.
9. Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Khalifa El Hammali Nasser, Secrétaire général du Comité Populaire de l'Agriculture et des ressources animales et Maritimes de la Jamahiriya Arabe Libyenne, a souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux participants.
10. Il a souligné que dans le souci de préserver les ressources agricoles et assurer la sécurité alimentaire du pays, la Grande Jamahiriya - en tant que pays affecté par les invasions du Criquet pèlerin - accorde un grand intérêt à la lutte contre ce fléau. Cet intérêt s'exprime à travers l'appui matériel et financier apporté constamment au Centre de lutte contre les acridiens et les fléaux agricoles pour entreprendre les opérations de surveillance et de lutte contre ce ravageur.

11. Il a rappelé l'appui que la Grande Jamahiriya a apporté à plusieurs pays de la région durant l'invasion 2003-2005 afin de contribuer à contrôler le fléau, tout en soulignant l'importance de la solidarité bilatérale, régionale et internationale. Il a affirmé que la Grande Jamahiriya est toujours disposée à mettre ses moyens financiers et techniques à la disposition des pays africains qui en expriment le besoin.
12. Il a également rendu un vibrant hommage au Secrétariat de la CLCPRO pour les grands efforts de coordination entrepris au niveau régional et international tout en le félicitant pour les succès qu'il continue à accumuler et a invité à cette occasion les pays de la région à l'appuyer.
13. Il a aussi souligné l'importance du Programme EMPRES-RO destiné à mettre en œuvre la stratégie de lutte préventive qu'il considère comme la seule stratégie pouvant stopper les invasions du Criquet pèlerin.
14. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux de la 9^{ème} Réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO qu'il a déclarée ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du comité de rédaction

15. **L'ordre du jour et le programme de travail** présentés par le Secrétariat ont été validés par les participants (annexes 1 et 2, respectivement).
16. **Un Comité de rédaction** du rapport de la réunion a aussi été constitué. Il comprend M^{rs} Hussein Elbrike (Libye), Saïd Ghaout (Maroc), Aliou Diongue (Sénégal) ainsi que les fonctionnaires du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO.

3. Bilan des activités du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO

17. Le Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO a présenté le bilan des activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'opération 2010. Contrairement aux années précédentes, cette présentation a traité de tous les axes développés par le programme EMPRES-RO et a donc remplacé les présentations thématiques; ce qui a permis de gagner du temps mis à profit pour la planification et la discussion approfondie des points importants.
18. La présentation a montré que toutes les activités planifiées ont été réalisées. Il s'agit essentiellement des points qui suivent (détails en annexe 3).

3.1. Gestion du programme EMPRES-RO

19. **Planification de la Phase II** : l'atelier a été tenu à Dakar en mars 2010 en présence de tous les pays membres, des partenaires techniques et financiers et des fonctionnaires de la FAO/Siège et de la CLCPRO. Le résultat a été l'élaboration et la validation du Schéma de Planification des Activités (SPA) de la Phase II pour la période 2011-2014 (4 ans). Par la suite, le Secrétariat a préparé une estimation du budget du projet et un document de projet conformément aux directives de la FAO. Ce document de projet a été transmis au siège de la FAO qui l'a approuvé, traduit en anglais et soumis en novembre 2010 aux partenaires techniques et financiers. Le montant total du budget du projet de la Phase II est de l'ordre de 28,8 millions USD dont 21 millions USD seront couverts par les Etats et 7,8 millions USD par des apports extérieurs à rechercher. La FAO, la CLCPRO et les Etats membres sont appelés à faire la promotion de ce projet en vue de rechercher les financements requis.

20. **Organisation de l'étude institutionnelle** : Son objectif est de i) faire évoluer le statut des commissions pour leur permettre d'avoir des responsabilités mieux définies et plus d'autonomie de gestion, tout en restant sous l'égide de l'article XIV de l'acte constitutif de la FAO, et ii) définir un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin. Deux consultants internationaux sont chargés de réaliser cette étude, un juriste et un spécialiste de la gouvernance. Les conclusions et recommandations préliminaires de cette étude devront être présentées successivement à la 6^{ème} Réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO (Tripoli, décembre 2010), à la 40^{ème} Session du Comité de lutte contre le Criquet pèlerin (*Desert Locust Control Committee – DLCC*) prévue au Caire en mars 2011 et à la 6^{ème} Session de la CLCPRO (Tunis, juin 2011). Le rapport final sera publié en juillet 2011.
21. **Missions de supervision de la Coordination régionale dans les pays** : Le Secrétariat a réalisé en 2010 six missions de supervision des activités du programme EMPRES-RO et de la CLCPRO : Tunisie et Libye (février), Mali et Niger (mai), Mauritanie et Tchad (juillet). Les principaux points qui ont été traités avec les pays sont : (i) le renforcement des capacités d'alerte précoce et d'intervention rapide; ii) les questions environnementales ; iii) le plan de gestion du risque acridien et iv) les contributions annuelles des pays au fonds fiduciaire de la CLCPRO. Au terme de chacune de ces missions, un tableau de bord a été élaboré conjointement avec les responsables de la lutte antiacridienne du pays concerné en vue de préciser les actions à entreprendre, leurs indicateurs, l'échéancier et les responsabilités.
22. **Mission auprès de la Banque Africaine de Développement** : Le Secrétariat a rendu visite à deux reprises à la Banque Africaine de Développement (BAD) à Tunis. La première visite, en février 2010, a concerné les discussions sur la situation du projet d'appui de la Banque au Programme EMPRES-RO et de la suite réservée à la demande de non objection pour la prorogation du projet jusqu'en décembre 2011. La deuxième visite a été réalisée en novembre 2010 pour recueillir l'avis des responsables de la BAD sur l'étude institutionnelle en cours sur les rôles et responsabilités des commissions. Elle tendait aussi à rechercher le support financier de la BAD pour la Phase II.
23. La BAD a approuvé en mai 2010 la prorogation du Projet jusqu'au 31/12/2011. Concernant la Phase II, bien qu'elle y soit favorable, elle ne pourra envisager un appui qu'après la clôture de son projet en cours. Elle est d'avis que la CLCPRO dispose de plus d'autonomie pour mieux assurer ses missions.
24. **Organisation des réunions/ateliers** : Le Secrétariat a, en collaboration avec les pays hôtes, organisé en 2010 trois réunions formelles (la 6^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO, Ouagadougou, 28-30/6/2010 ; la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison et la 6^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO, Tripoli, 12-16 et 18-19/12/2010 respectivement) et trois ateliers régionaux de formation.

3.2. Opérationnalité des UNLAs

25. **Renforcement des infrastructures** : Le renforcement des infrastructures (bâtiments à usage administratif, magasins et points d'appui) des unités en charge de la lutte contre le Criquet pèlerin se poursuit. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des constructions/réhabilitations de certains bâtiments au Mali, au Niger et au Tchad ont été levées et les représentations de la FAO dans ces pays procéderont aux appels d'offres afférents à la fin de cette année ou au début de l'année 2011.
26. **Prise en charge des frais récurrents** : Il est à souligner que les Unités Nationales de Lutte Antiacridienne (UNLAs) de certains pays de la ligne de front, rencontrent des difficultés pour mobiliser les budgets nationaux alloués (en principe) par le

Gouvernement au début de l'année fiscale. Au Tchad, sur les 323 000 USD (155 M F CFA) alloués, environ 192 000 USD (92 M F CFA) ont été effectivement mobilisés cette année, en sus des salaires versés aux fonctionnaires. En Mauritanie, le budget mobilisé de 437 000 USD (122 M UM) a permis de couvrir le salaire des fonctionnaires et environ 25% du fonctionnement du Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA). Au Niger, un budget consistant de 485 000 USD (232 M F CFA) a été mobilisé sur les 1 178 000 (565 M F CFA) demandés et a permis l'installation du CNLA dans son nouveau siège. Le Mali est le seul pays de la ligne de front dont le budget national couvre les frais récurrents soit 667 000 USD (320 M F CFA).

27. Tous les efforts devront être fournis par les différents acteurs nationaux et régionaux en vue de lever ces difficultés avant la fin de la Phase II et permettre ainsi aux pays de prendre en charge 100% des coûts de fonctionnement et d'investissement de leur UNLA.
28. **Mobilisation des équipes de prospection/lutte** : les quatre pays de la ligne de front ont préparé leur plan annuel de prospection/lutte. Deux d'entre eux l'ont exécuté totalement (Mauritanie et Tchad) et les deux autres (Mali, Niger) partiellement à cause de l'insécurité.
29. **Implication des populations dans la remontée de l'information** : les populations nomades sont et ont toujours été des partenaires privilégiés des équipes de prospection dans la collecte et la transmission des informations acridiennes. Depuis la détérioration de la situation sécuritaire au nord du Mali et du Niger plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées chaque année envers les nomades, les chefs de tribus, les collectivités locales, les élus, les autorités décentralisées, l'armée, les Organisations Non Gouvernementales (ONGs), etc. afin de structurer les réseaux de remontée de l'information. Des kits de sensibilisation (poster en langues locales, support pédagogiques appropriés, ...) ont été élaborés avec l'appui du Programme EMPRES-RO.
30. **Prospection conjointe Niger-Tchad** : elle n'a pu être réalisée à cause de l'insécurité.
31. **Mise en œuvre des Cahiers des Charges Environnementales (CCE)** : l'année 2010 a été marquée par i) une formation régionale de formateurs dans ce domaine ; ii) la finalisation et la validation du CCE national dans les pays de la ligne de front et au Sénégal ainsi que le début de la mise en œuvre des exigences du CCE ; l'élaboration du CCE national en Algérie, au Maroc et son initiation en Libye et en Tunisie. Au cours de 2010, le Secrétariat a également élaboré les Protocoles d'Opération Standards (POS) pour le suivi environnemental des traitements antiacridiens et commandé puis envoyé aux pays les outils et équipements nécessaires à leur mise en œuvre. Le Secrétariat est en train de finaliser le manuel de formation sur tous les aspects environnementaux ; il sera publié au cours du premier semestre 2011.
32. Les participants ont souligné la gravité de la situation que pourraient entraîner les stocks de pesticides obsolètes (ou en cours de le devenir) existant au niveau de la région. Ils invitent la FAO à les appuyer dans la recherche de solutions adéquates. Ils invitent aussi les pays à tirer les leçons nécessaires des crises acridiennes passées.
33. **Réseau opérationnel d'échange et de stockage de l'information** : il ressort des constats, des missions de supervision du Secrétariat, et du Service d'Information sur le Criquet Pèlerin (DLIS - *Desert Locust Information Service*) que les bulletins sur les situations acridiennes sont élaborés régulièrement par tous les pays membres de la CLCPRO et diffusés aux niveaux national, régional et international. Leur qualité et régularité sont en amélioration constante et les données de terrain qu'ils contiennent constituent la base de l'information pour l'édition du bulletin mensuel sur la situation acridienne édité par le DLIS au Siège de la FAO. Cependant, tous les pays doivent

veiller à l'amélioration des capacités analytiques des chargés de l'information de leur UNLA alors que quelques pays seulement devront prêter plus d'attention à la qualité et à la régularité de leurs bulletins.

34. **Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)** : Le SVDN est opérationnel depuis novembre 2009 dans tous les pays membres de la CLCPRO. Le serveur du SVDN a été installé de façon définitive en mai 2010 au Siège de la CLCPRO à Alger. Après une année de mise en place, le bilan de son suivi par le Secrétariat appelle certains pays à assurer la mise à jour de leur SVDN de manière plus régulière. Il appelle aussi le management des UNLAs à tirer plus profit de cet outil en matière de planification des activités et d'évolution des capacités de leur UNLA. Par ailleurs, le Secrétariat a entamé les démarches pour traduire le SVDN en langue anglaise en vue d'en faire bénéficier la Libye et les pays des deux autres commissions de lutte contre le Criquet pèlerin.
35. **Formations réalisées en 2010** : Le plan de formation 2010 a été exécuté dans sa totalité. Ainsi trois ateliers régionaux ont été organisés au cours de l'année 2010. Les deux premiers sur le suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements antiacridiens (Agadir, Maroc, 2-14/5/2010). Le troisième a concerné les maîtres prospecteurs des 10 pays membres de la CLCPRO et a été organisé en Mauritanie fin octobre 2010. De nombreuses formations nationales ont été organisées et certaines d'entre elles supervisées, pour la première fois, par des experts de la région. En outre, de multiples formations individuelles de cadres se sont poursuivies en ingéniorat, 3^{ème} cycle d'acridologie et en doctorat. Au total, plus de 15 cadres ont été formés depuis 2006 et une dizaine est en cours de l'être. Ces ressources humaines ont pour la plupart été insérées dans les UNLAs, renforçant ainsi leurs capacités managériales.
36. **Plan régional de formation II (2011-2013)** : dans l'objectif d'organiser en 2011 l'atelier d'élaboration et de validation d'un nouveau Plan régional de formation (2011-2013), le Secrétariat propose de recruter un consultant pour l'appuyer dans la préparation du nouveau Plan II. Cette proposition a été retenue par les participants à la 9^{ème} réunion des chargés de liaison.
37. **Elaboration des plans de gestion du risque acridien** : le processus d'élaboration des Plan nationaux de Gestion du Risque Acridien (PGRAs) s'est poursuivi avec l'appui du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO et du prestataire Civipol Conseil, notamment au Tchad, au Niger, au Sénégal et au Mali. A ce jour, le Sénégal a validé son PGRA. Le Mali, la Mauritanie, le Tchad, le Burkina Faso et le Niger finaliseront et valideront leur PGRA en 2011. L'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie entameront la préparation de leur PGRA en 2011. Par ailleurs, le Secrétariat a démarré l'élaboration du **Plan régional** de gestion du risque acridien par l'organisation en juillet 2010 à Nouakchott, Mauritanie, d'une réunion d'un groupe de réflexion sur ce sujet. Une première version du Plan régional est en cours d'élaboration par le Secrétariat et sera envoyée aux pays pour avis au début de 2011.
38. Par ailleurs, il est prévu d'organiser un exercice régional de simulation de la gestion d'une crise acridienne pour tester l'opérationnalité du PGRA (Volet « Plan National d'Urgence Antiacridien » - PNUA) de l'un des pays membres, en présence des autres pays. Afin d'anticiper la préparation de cet exercice, le Secrétariat a d'ores et déjà envoyé au mois d'octobre 2010 aux experts de Civipol engagés dans ce processus la description de la situation acridienne de 2003 (présentation technique) sur la base de laquelle ils vont bâtir une proposition de scénario de crise pour la conduite de l'exercice en question. Le Secrétariat a présenté aussi au cours de la présente réunion une démarche réaliste pour effectuer cette simulation et les participants l'ont approuvée.
39. **Stratégie régionale de Communication** : dans le but d'améliorer la visibilité de la CLCPRO et accentuer la promotion de la lutte préventive, le Secrétariat a démarré en

2010 la mise en œuvre du Plan de communication régional élaboré en 2009. Ainsi, dans le cadre de la rédaction du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES-RO, le Secrétariat a identifié les actions prioritaires dudit Plan en distinguant l'investissement (dont le financement serait disponible, à travers le projet de la phase II) du fonctionnement qui sera financé par la CLCPRO. En outre, pour mettre en conformité les actions prévues dans le Plan précité avec les règles et procédures de la FAO, le Secrétariat a lancé début décembre 2010 une consultation qui permettra, entre autres, d'atteindre rapidement cet objectif et d'appuyer les pays dans la mise à niveau ou l'élaboration de leur plan national de communication.

40. **Mise en œuvre du programme de recherche opérationnelle** : la budgétisation du document de projet de la Phase II réalisée en 2010 a pris en considération le financement du programme de recherche 2010-2013 pour un montant d'environ 1,2 millions d'USD. En attendant de nouveaux financements, de nombreux travaux de recherche se poursuivent sur les reliquats de la Phase I encore disponibles. Dans ce cadre, des travaux de recherche sont en cours sur la caractérisation des biotopes du Criquet pèlerin et la florule de ces biotopes (voir annexe 3). D'autres travaux de recherche sont entrepris par des chercheurs de différents pays membres dans le cadre de formations doctorales et de 3^{ème} cycle.
41. Il est nécessaire de poursuivre la promotion du Programme de recherche auprès des différents partenaires techniques, notamment les institutions de formation et de recherche, afin qu'ils puissent en tenir compte lors de la définition des sujets de thèse des étudiants et des thèmes de travaux de recherche.

3.3. Suivi des recommandations de la 8^{ème} Réunion des Chargés de liaison

42. Les 12 recommandations adoptées par la 8^{ème} réunion des Chargés de liaison et approuvées par la 5^{ème} réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO ont toutes été mises en application comme indiqué dans le tableau du suivi des recommandations (annexe 4).

3.4. Coopération avec les partenaires

43. **Avec la Région centrale** : le Secrétaire exécutif de la CLCPRO a participé à la 27^{ème} Session de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC) tenue en septembre 2010 à Beyrouth, Liban. Il y a présenté le bilan des activités de la CLCPRO et le document de Projet de la Phase II. Il a proposé à la CRC de nouvelles actions de coopération dans le domaine de l'environnement, du PGRA et du SVDN. En outre, l'expert de la CLCPRO chargé de la gestion des bases de données a participé, en tant que personne ressource, à un atelier inter-régional (CRC et SWAC - *Commission for Controlling the Desert locust in South-West Asia / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest*) sur l'utilisation et l'amélioration des outils RAMSES et *eLocust2*, tenu en avril 2010 au Caire, Egypte.
44. **Avec le Cirad** : la coopération avec le Cirad se poursuit et se renforce dans les domaines de la recherche et de la formation de haut niveau (voir points recherche et formation, annexe 3). Ainsi, de nombreuses actions de collaboration de la CLCPRO ou des pays membres, en particulier la Mauritanie et l'Algérie, ont été entreprises avec le Cirad en 2010. Le Cirad a également apporté son appui au Secrétariat pour la mise en œuvre de certaines activités du Plan d'Opération (PO).
45. **Avec le Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie (AGRHYMET)** : le Secrétaire exécutif de la CLCPRO a rendu visite au siège dudit centre à Niamey en mai 2010. Il a discuté avec son Directeur général des

activités de coopération en cours, notamment la formation de M. Kizaou, du CNLA du Niger. Les perspectives de former d'autres cadres de la CLCPRO au cours des prochaines années ont été également examinées.

4. Bilans des activités réalisées en 2010 par chacun des pays membres et activités prévues en 2011

46. Chacun des Chargés de liaison a fait une présentation sur les activités réalisées au niveau de son pays en 2010 et les perspectives pour 2011.

4.1. Algérie

47. La situation acridienne a été marquée par des signalisations de criquets à l'état isolé dans la majorité des points visités et les conditions écologiques observées demeurent favorables au niveau de l'extrême sud du pays. Une superficie totale de 1398 ha a été traitée.
48. Suite aux récentes signalisations de criquets le maintien du dispositif de surveillance jusqu'à l'été 2011 et le renforcement du réseau de surveillance impliquant les populations locales et les nomades ont été entrepris.
49. Le département de lutte antiacridienne a été renforcé par un nouveau laboratoire d'acridologie construit à Tamanrasset, un magasin de stockage des pesticides d'une capacité de 1 000 000 litres à Bechar et un laboratoire d'analyse de pesticides à Alger. En outre, un magasin est en cours d'achèvement à Adrar et deux magasins sont prévus en 2011 à Tamanrasset et Illizi.
50. Pour le renforcement des capacités d'encadrement des services de lutte antiacridienne, 4 ingénieurs et 3 chimistes seront recrutés en 2011.
51. S'agissant du volet formation, un atelier de formation a été réalisé en janvier 2010 au profit de 18 jeunes cadres de la protection des végétaux. En 2011, il est prévu d'organiser deux ateliers de formation, respectivement pour 8 cadres et 12 anciens prospecteurs.
52. Pour l'élaboration et la validation du CCE, 80 % des actions à entreprendre ont été réalisées et la validation est prévue pour février 2011 avec les acteurs concernés. Le système de veille du dispositif national de lutte antiacridienne est mis à jour régulièrement.
53. Une utilisation grandeur nature du biopesticide Green Muscle[®] (GM[®]) contre le criquet marocain est prévue en mai 2011 et un projet de recherche avec une équipe de l'université de Cambridge, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et l'Institut National Agronomique (INA) est en cours de finalisation sur l'effet de la sérotonine sur le changement phasaire.
54. Il a été proposé pour ultérieurement, des thèmes sur l'utilisation du logiciel « Arc view », la phytosociologie, les méthodes analytiques des données RAMSES et le calibrage des appareils de traitement.

4.2. Libye

55. La situation du Criquet pèlerin en Libye a été relativement calme pour l'année 2010. Au cours des prospections, des larves solitaires et isolées et quelques adultes en accouplement et ponte ont été observés dans plusieurs sites au sud-ouest de la Libye

près de la zone de Ghat. Une opération de lutte a été menée sur des larves de dernier stade dans la région de Murzuq sur un total de 40 ha.

56. La réhabilitation est en cours pour trois services délocalisés chargés de la surveillance et du contrôle du Criquet pèlerin dans les localités de Ghadamès, Mizda et Alkoufra. Trois nouveaux bâtiments seront construits à Ghat, Edri et Mourzouq en 2011.
57. Le centre a acquis au cours de l'année 2010, 10 véhicules, 12 ordinateurs portables, 7 ordinateurs de bureau, 10 caméras numériques, 7 imprimantes laser et 1 vidéo caméra.
58. Le budget de l'année 2010 a été de 683 500 USD et celui prévu pour 2011 est de 980 000 USD.
59. Un responsable chargé du volet environnement a été nommé pour être membre du comité chargé d'élaborer le CCE. La version anglaise sur les lignes directrices pour élaborer ce CCE a été reçue en 2010 et est en cours d'étude pour la finalisation du CCE de la Libye.
60. La version arabe du canevas du plan national d'urgence antiacridien (PNUA) a été reçue au 2^{ème} semestre 2010 et son étude est en cours pour démarrer en 2011, avec l'appui de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO, l'élaboration dudit PNUA.

4.3. Mali

61. L'année 2010 a été marquée par la reprise des activités de prospection dans les aires grégarigènes du Criquet pèlerin au nord du Mali. Toutefois, cette activité a très vite été interrompue suite à l'enlèvement de deux véhicules par des bandits armés à Aguel-hoc au nord de Kidal. Les équipes sur le terrain ont prospecté près de 10 000 hectares dans les aires grégarigènes. Des densités de 25 000 à 30 000 individus par hectare, de criquets solitaires immatures ont été observées. Trois équipes de prospection/traitement envoyées sur le terrain ont constaté que les conditions écologiques se dégradaient et que seulement 200 ha nécessitent des traitements.
62. Le Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin (CNLCP) a reçu l'appui de la CLCPRO, avec le prestataire Civipol, pour l'élaboration du PNUA. Le PGRA est finalisé et deux ateliers (validation et restitution) seront organisés dans le courant du premier trimestre 2011.
63. Le SVDN est régulièrement mis à jour. Il constitue un bon outil de gestion.
64. Le point d'exécution des infrastructures sous financement de la Banque mondiale se présente comme suit : Point d'appui de Yélimané : 100% ; Point d'appui de Kidal : 91% ; Point d'appui d'Aguel-hoc : 67,23% ; Base d'intervention de Gao : 91%.
65. Dans le cadre du suivi environnemental et sanitaire, les activités ont concerné le renforcement des capacités, la gestion des sites contaminés, la mise en œuvre du CCE.
66. Le réseau de communication a été renforcé à travers des activités d'information, de sensibilisation et de suivi des brigades de veille installées dans les zones adjacentes aux aires grégarigènes.
67. Dans le domaine de la recherche, le CNLCP en partenariat avec l'Institut d'Economie Rural et de l'Université du Mali prévoit un thème de recherche dont le financement est à rechercher. Le thème porte sur la caractérisation du biotope du Criquet pèlerin par la télédétection et l'utilisation des images satellitaires.
68. Un étudiant malien est à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II / Complexe horticole d'Agadir, Maroc (IAV) pour y suivre la formation de master en acridologie.

69. Pour la gestion administrative et financière, les charges récurrentes sont financées à 100% par l'Etat. Pour l'année 2011, 365 millions F CFA sont prévus sur le budget de l'Etat.

4.4. Maroc

70. Le premier semestre de 2010 a été caractérisé par d'importantes précipitations qui ont touché l'ensemble du pays. Les conditions écologiques ont été favorables notamment le long de l'Oued Draa où une reproduction printanière a eu lieu. Un dispositif léger de surveillance et de lutte a été mobilisé de mars à fin juin dans les régions de Guelmim, Tata, Errachidia et Bouarfa. Des traitements ont été réalisés entre mai et juin contre des larves et ailés solitario-transiens sur une surface totale de 1 789 ha.
71. Actuellement une équipe de prospection opère dans les régions sahariennes au sud du pays. Les conditions écologiques y sont pour le moment défavorables. Seuls quelques ailés solitaires dispersés ont été observés dans la région de Tichla.
72. Le nouveau siège du Centre National de Lutte Anti-Acridienne (CNLAA) a été inauguré en août 2010. Pour délocaliser les pesticides stockés actuellement dans le principal magasin situé en zone urbaine d'Ait Melloul, le CNLAA a construit en 2010 un second magasin de 1000 m² à Tiznit.
73. Les capacités en ressources humaines ont été renforcées par le recrutement de quatre ingénieurs d'Etat qui ont suivi la formation Acridologie assurée à Institut agronomique et vétérinaire Hassan II / Complexe horticole d'Agadir (IAV).
74. Un atelier régional de formation sur le suivi environnemental et sanitaire a été organisé en collaboration avec la CLCPRO à Agadir et Bouizakane du 3 au 14 mai 2010. Une formation nationale sur les techniques de prospection et de lutte est prévue à Agadir du 20 au 26 décembre pour 12 Ingénieurs et techniciens des Postes de Coordination Régionaux.
75. La formation de 3^{ème} cycle en acridologie se poursuit à l'IAV avec la quatrième promotion composée de 3 étudiants (Tchad, Mali et Mauritanie). Un étudiant du Niger poursuit sa formation doctorale à l'Université Ibnou Zohr d'Agadir.
76. Les activités de recherches réalisées en 2010 ainsi que les démarches entreprises pour la validation du CCE national ont été présentées. Les contraintes soulevées concernent la difficulté d'acquisition des réactifs pour les kits de cholinestérase.
77. En conclusion, il a été recommandé de maintenir la vigilance vis-à-vis de la situation acridienne et d'encourager la formation du personnel de tous niveaux.

4.5. Mauritanie

78. La situation acridienne se caractérise par une résurgence en Mauritanie. Un début de regroupements, accouplements et ponte de populations de solitaires est observé par endroit. Cette situation est suivie de près par les équipes de surveillance depuis août 2010 (4 équipes). Ce dispositif a été progressivement renforcé pour atteindre actuellement 12 équipes de prospection et 15 unités de traitement prêtes à intervenir en cas de besoin. Le total des superficies traitées au 10 décembre s'élève à 1 300 ha.
79. Le nouveau siège du CNLA à Nouakchott ainsi que le complexe de gestion des pesticides ont été réceptionnés. Le complexe est composé d'un magasin de 1 000 m², d'un laboratoire, d'un atelier de compactage d'emballages vides, de stockage et d'entretien d'appareils de traitement ainsi que des loges et salle de repos. Des points d'appui d'Atar, de Zouerate et de Bir Moghreïn ont été également réceptionnés. Les

travaux de réhabilitation de la station de recherche d'Akjoujt et de la base logistique d'Aioun ont été achevés et les locaux ont été réceptionnés.

80. Un don Libyen composé de : 5 Toyota pickup, 10 appareils de traitement Ulvamast, 3 citernes tractables et un lot de camping et de cuisine a été reçu. D'autres acquisitions sur le projet Banque mondiale, composées de mobilier et de matériel informatique, de matériel de protection, de cuisine, de laboratoire, d'équipement de panneaux solaires ainsi qu'un lot d'équipement pour les réparations mécaniques ont été reçus.
81. Une progression dans la prise en charge des frais récurrents par le Gouvernement est notée, toutefois elle reste encore insuffisante. Le budget alloué pour l'année 2011 est de 508 000 USD.
82. Plusieurs cadres, chercheurs et personnel d'appui ont été recrutés dont le personnel du projet AELP. Le total de l'effectif dépasse les 100 personnes. Un audit organisationnel pour améliorer le statut du CNLA est en cours.
83. Une formation diplômante pour deux masters et 2 ingénieurs est en cours. D'autres formations nationales de courtes durées ont été réalisées.
84. Pour la mise en œuvre du CCE, plusieurs exigences environnementales ont été réalisées, dont les opérations de décontamination et le suivi des applicateurs et l'amélioration des conditions de stockage.
85. Le SVDN est renseigné et actualisé régulièrement.
86. Des travaux de recherche, en collaboration avec le Cirad et le Laboratoire de Recherche sur les Acridiens (National Institute of Agrobiological Sciences at Ohwashi, Tsukuba - NIASO) portant sur la dernière résurgence du Criquet pèlerin en Mauritanie sont réalisés. Un travail collaboratif sur les solitaires d'un post-doc japonais de NIASO est prévu pour 2 ans (Avril 2011 à mars 2013). Des recherches sont programmées dans le cadre du Programme EMPRES-RO.
87. Les contraintes majeures rencontrées sont : l'insuffisance du budget de fonctionnement et la fréquence de résurgences nécessitant la mobilisation quasi-permanente des équipes de prospection/lutte.

4.6. Niger

88. La situation relative au Criquet pèlerin au Niger est caractérisée par la présence d'importants effectifs d'ailés dans les zones de grégarisation du pays (l'Aïr et le Tamesna) où les conditions écologiques demeurent favorables dans la majorité des sites prospectés. Sur 19 969 ha prospectés, 2 780 ha sont infestés. Des traitements sont en cours.
89. Concernant la prise en charge par l'Etat de la lutte antiacridienne, un montant de 250 millions F CFA a été alloué au CNLA en 2009 mais non utilisé. En 2010, 75% de ce montant a été mobilisé auquel a été ajouté 50 millions de F CFA soit un total de 237 millions de F CFA versés au CNLA en 2010. Le budget 2011 adopté par le Conseil d'Administration du CNLA est de 1 700 000 USD et est actuellement soumis à l'approbation du Gouvernement.
90. Le siège du CNLA a été réceptionné et la construction du magasin normé de stockage de pesticides est en cours. Les travaux de réhabilitation de la base d'Agadez, la construction du mur de clôture du point d'appui de Tabelot, la construction des magasins et bureaux des postes de surveillance de Fillingué et de Gour sont au stade d'analyse des offres. Les travaux de rehaussement du mur de clôture et le pavage de la cours du CNLA seront entrepris en 2011.

91. Pour le renforcement des capacités, plusieurs équipements de bureau et informatiques ont été acquis, des ateliers de formation organisés. Trois cadres viennent de finaliser leur formation de niveau ingénieur en acridologie à l'IAV du Maroc. Certains équipements acquis dans le cadre des projets d'appui à la lutte antiacridienne ont été légués par la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) au CNLA.
92. Sur les 26 cadres et techniciens nécessaires pour renforcer l'effectif du CNLA, 18 ont pris leur fonction. L'effectif actuel du personnel d'appui est de 15 sur un besoin de 16. Hormis le personnel d'appui, tout le personnel cadre a été mis à la disposition du CNLA par le ministère de tutelle.
93. La mise en œuvre du CCE national sera effective en 2011. L'élaboration du PGRA a connu une avancée. La deuxième version du Plan de Prévention du risque Acridien (PPRA) est en cours de finalisation et la première version du PNUA sera partagée avec l'ensemble des intervenants avant fin décembre 2010. La validation du PGRA est programmée pour le 1^{er} trimestre 2011.
94. Le SVDN est régulièrement mis à jour.
95. La recherche réalisée en 2010 concerne les travaux entrepris dans le cadre d'une thèse doctorale, dont trois manuscrits soumis pour publication, sont en cours à l'université Ibnou Zohr. Trois thèmes afférents au Criquet pèlerin ont été présentés avec succès par des étudiants en master d'acridologie de l'IAV d'Agadir au Maroc.

4.7. Sénégal

96. Au Sénégal, aucune présence de Criquet pèlerin n'a été observée sur l'étendue du territoire. Cependant, le début de la résurgence du Criquet pèlerin en Mauritanie est suivi de près et les bases d'alerte et de surveillance agricole situées sur le long de la frontière avec la Mauritanie ont été mises en état d'alerte.
97. Les travaux de construction du magasin central de stockage des pesticides suivant les normes de la FAO démarrés en octobre 2009 se poursuivent. Les gros œuvres sont terminés pour la construction de la base principale de Richard Toll.
98. Dans le cadre du renforcement des moyens mobiles de surveillance, 3 véhicules 4X4 Pick-up, 10 motocyclettes et un camion 4X4 ont été acquis.
99. Le budget alloué par l'Etat pour la lutte antiacridienne est de 563 396 USD en 2011. Celui alloué par la Banque mondiale au projet AELP est de 862 198 USD.
100. Pour le renforcement des capacités humaines, 4 différents thèmes portant sur les techniques de prospection, les techniques de traitement et manipulation des appareils de traitements, le stockage des produits phytosanitaires ont été réalisés. Une formation sur le suivi environnemental, sanitaire et de la qualité des traitements est prévue à Dakar du 27 au 31 décembre 2010.
101. Concernant l'opérationnalité de l'UNLA, une Cellule de Lutte Antiacridienne (CLA) a été créée et est opérationnelle. Le coordonnateur et les responsables des opérations de lutte, de l'information, du SVDN et du volet environnemental et sanitaire ont été nommés.
102. Par rapport à la mise en œuvre du CCE, des actions liées à la gestion des pesticides et de leurs contenants vides, le suivi sanitaire et environnemental ont été exécutées. Le biopesticide Green Muscle[®] est utilisé en traitement opérationnel sur les acridiens. Le PGRA est élaboré et a été validé au niveau national par l'ensemble des acteurs concernés.

4.8. Tchad

103. La situation acridienne est caractérisée par la présence d'ailés solitaires matures et immatures et de larves à faibles densités observés un peu partout dans les zones prospectées. Quelques petits regroupements larvaires et d'ailés ont été observés à Fada et Kalait. Au total, 95 772 ha ont été prospectés par les 4 équipes déployées sur le terrain.
104. En matière d'infrastructures, la construction du magasin de stockage de pesticides de N'Djaména-Fara et le magasin central de pesticides d'Abéché sont provisoirement réceptionnés. Le processus de construction de l'antenne de l'Agence Nationale de Lutte Antiacridienne (ANLA) à N'Djaména est entamé. Un certain nombre d'équipements dont le matériel des réparations mécaniques ont été acquis.
105. Pour le budget national, 155 millions F CFA ont été alloués au titre de l'année 2010, dont 92 millions F CFA effectivement mobilisés.
106. Pour le renforcement des capacités humaines, quatre formations nationales ont été organisées (CCE national et manuel de mise en œuvre, biopesticides, techniques de prospection/traitement) et un étudiant suit une formation à l'IAV d'Agadir.
107. Concernant les activités environnementales, la cartographie des zones écologiquement sensibles (fichiers Arc View et Geo Tiff) est réalisée et l'intégration de l'équipe QUEST (*Quality and Environment Surveys of Treatments / Qualité, environnement et santé publique*) au sein de l'ANLA est formalisée par deux arrêtés ministériels.
108. Le processus d'élaboration du PPRA et du PNUA se poursuit et sa validation est prévue en début 2011. Le SVDN est opérationnel.
109. Les difficultés de mobilisation des ressources financières affectées, le déficit en ressources humaines et la vétusté des moyens roulants ont été citées comme principales contraintes.

4.9. Tunisie

110. La situation du Criquet pèlerin en Tunisie est restée toujours calme durant l'année 2010.
111. La Tunisie ne dispose pas d'unité autonome de lutte contre le Criquet pèlerin, les activités de lutte antiacridienne sont intégrées au niveau de la Direction de la Protection des Végétaux plus précisément au niveau du Service de Contrôle du criquet et des petits vertébrés nuisibles relevant de la Direction Générale de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles (DGPCQPA). Une nouvelle équipe responsable des différents aspects de la lutte antiacridienne a été identifiée au sein de la direction. Cependant cette équipe doit être renforcée en formation et matériels de travail.
112. Le financement des activités est assuré par le budget général réservé à l'ensemble des activités de la DGPCQPA.
113. En ce qui concerne la transmission et la communication, la Tunisie attend l'installation et la mise en fonction de RAMSES. Le pays prévoit d'acquérir une dizaine d'unités d'*eLocust2* et du matériel de transmission.
114. Une nécessité d'acquisition du matériel de suivi environnemental a été également signalée.
115. Pour le volet formation, une augmentation du nombre de sessions de formations et de recyclage sur la lutte acridienne en plus de la formation sur RAMSES est notée.

5. Discussions sur la situation acridienne actuelle

116. Les discussions qui ont suivi les présentations des pays se sont surtout concentrées sur la situation acridienne qui prévaut en Mauritanie. Elle est qualifiée de préoccupante, en raison de la persistance de conditions écologiques favorables dans le Centre et Centre-Ouest du pays (Inchiri et Adrar) et l'existence d'un potentiel important de criquets *solitaro-transiens* dispersés de différents stades. Un début de regroupements, d'accouplements et de pontes a été en effet observé dans plusieurs zones, ce qui augure d'une forte possibilité d'augmentation des effectifs de criquets dans les prochaines semaines.
117. Les participants ont salué les efforts fournis par la Mauritanie pour faire face à ce début de résurgence et ont exprimé leur disponibilité à apporter l'appui complémentaire nécessaire. A cet effet et suite à la demande des participants, la Mauritanie a présenté un plan d'action qui a été par la suite examiné, en marge de la présente réunion, par un groupe restreint composé de représentants de pays.
118. Par ailleurs, les participants ont salué les efforts fournis par le Mali et le Niger pour collecter les informations sur la situation acridienne et réaliser les traitements dans les aires grégarigènes et ce en dépit des conditions d'insécurité prévalant dans ces zones.
119. La situation acridienne dans les trois autres pays de la ligne de front (Mali, Niger et Tchad), telle que présentée par les pays, est caractérisée par une augmentation des effectifs et un début de formation de bandes larvaires et de groupes. Les conditions écologiques sont favorables par endroit dans les aires de reproduction de ces pays. Pour suivre l'évolution de cette situation, des équipes de prospection et de lutte sont mobilisées et les traitements ont déjà commencé.

6. Rappel du Schéma de planification de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014)

120. Le Secrétariat a présenté brièvement, pour rappel, le Schéma de planification élaboré lors de l'atelier de planification des activités de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO tenu à Dakar, Sénégal, du 8 au 12 mars 2010. Le document de projet afférent à cette phase II, avec son budget, ses résultats attendus et ses risques et hypothèses est présenté en annexe 5.
121. Le Schéma de Planification des Activités (SPA) de cette phase II est présenté en annexe 6.

7. Elaboration du plan d'opération 2011 du Programme EMPRES-RO

122. Le PO 2011, issu du SPA de la phase II du Programme EMPRES-RO a été élaboré et validé au cours de la réunion. Il est présenté dans le tableau ci-après.

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010			
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	- Le Plan annuel technique et financier de 2012 est approuvé pour chaque UNLA - La participation du budget de l'Etat est en progression en 2011													UNLAs	Direction UNLA	Prise en compte du renouvellement/amortissement des véhicules et équipements dans le programme	X	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin	Au moins 25 équipes de prospection sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2011													UNLAs	Financières, humaines et matérielles	- Fonds disponibles - Dispositif humain et logistique est préparé à l'avance - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4 ^{ème} ELO) - Zones de prospection accessibles	X	X
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	- Au moins 12 bulletins périodiques/pays - La base de données RAMSES est fonctionnelle et renseignée régulièrement dans toutes les UNLAs													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Zones de collecte accessibles	X	X
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	- Au moins 90 % des superficies traitées / superficies à traiter en 2011 - Au moins 10 équipes d'intervention rapide sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2011													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Si résurgence(s) - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4 ^{ème} ELO) - Zones de traitement accessibles	X	X
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	Au moins 35 équipes logistiquement fonctionnelles pour les pays de la ligne de front													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Fonds disponibles pour l'entretien et le renouvellement	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la Protection des végétaux (PV) et autres institutions/partenaires																			
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	Au moins 7 compte rendus de réunions de plaidoyer tenues avec les partenaires disponibles à fin décembre 2011														UNLAs, CR/CLCPRO, FAO	Humaines, financières	Inscrire le fléau acridien à l'agenda des réunions sur la sécurité alimentaire	X	X
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	Au moins 4 protocoles de collaboration UNLAs/PV signés en 2011														UNLAs, DPVs	Humaines, financières		X	
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux																			
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	- Plan de communication disponible pour chaque pays avant fin 2011 - Aux moins 1 action de communication/pays entreprise en 2011														UNLAs	Humaines, financières	Organisation d'événements « portes ouvertes », spots télévisés, etc.	X	X
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication	Au moins 5 actions de communication entreprises en 2011														CR/CLCPRO	Humaines, financières	En fonction des ressources disponibles et de l'étude en cours pour la conformité avec la politique de communication de la FAO		X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010														
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	Elaborer et diffuser au moins un document par pays en 2011 sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire														CR/CLCPRO	Humaines, financières	Se baser sur étude réalisée au niveau de la région sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire, les aspects socio-économiques		X	
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	Un rapport critique sur le SSE est disponible en 2011														UNLAs	Humaines	Personnel affecté		X	
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																				
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	Utilisation et mise à jour régulière des données par les pays (délais de mise à jour respectés dans 90% des cas)														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	- Suivi assuré par Coordination régionale - Traduction en anglais du SVDN à finaliser - Au besoin, prévoir organisation d'un atelier en 2012 ou 2013		X	
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	La version 2 est installée au niveau du serveur de la CLCPRO d'ici 2014														CR/CLCPRO	Humaines, financières	Utilisation régulière par les pays		X	
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																				
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	Chaque pays membre et CLCPRO disposent d'un plan de gestion du risque validé avant fin 2011														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières	Poursuite des travaux en cours et appui en Algérie, Burkina Faso, Libye, Maroc et Tunisie	X	X	

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010													
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional	Au moins un exercice de simulation réalisé au niveau de chaque pays et au niveau régional d'ici 2014														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, Matériels, Financières	Suivre la démarche arrêtée par les Chargés de liaison pour l'exercice régional (cf. doc. de travail p. 20 de la réunion)	X	X
2.5.3 Les plans sont mis à jour	Au moins une mise à jour dans chaque pays d'ici 2014														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines			
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR)	Un compte rendu de réunion avec les responsables de Hyogo en 2011														CR/CLCPRO, FAO, UNLAs	Humaines	Une rencontre à Bruxelles du Président et S.Ex. CLCPRO avec les responsables du GFDRR (après contact préalable)		X
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques	Un montant de réserve est budgétisé dans tous les pays et au niveau régional d'ici 2013 (à préciser en \$)														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Fonds d'urgence créé dans les pays et au niveau régional	X	X
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale	Un accord entre pays de la région discuté (lors d'une table ronde pays- bailleurs), formalisé et signé d'ici à 2012. Cadre global de gouvernance disponible d'ici à 2012														UNLAs CR/CLCPRO FAO	Humaines, Financières		X	X
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																			

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes	Au moins 2 commissions mixtes traitent de la question acridienne en 2011														Ministère AE sur proposition Ministère tutelle UNLA	Humaines			
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs	Au moins 1 réunion annuelle du Comité des donateurs est organisée dans chaque pays de la ligne de front en 2011														UNLAs	Humaines, Financières	Plaidoyers nationaux sont faits auprès des partenaires pour le financement d'EMPRES-II et la lutte préventive	X	
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO	Une (des) réunion(s) / rencontre(s) auprès des donateurs organisées par la CR														CR/CLCPRO FAO	Humaines, financières			X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010					
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)																			
3.1.1 Identifier les besoins en formation	Tous les pays ont répondu au questionnaire avant février 2011														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant-Modérateur à recruter	Questionnaire diffusé et réponses traitées		X
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Un plan de formation régional II est disponible en 2011														CR/CLCPRO	Financières	Atelier prévu à Niamey en avril	X	X
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation																			
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique	- Au moins 5 manuels de formation existant mis à jour d'ici fin 2011 - Au moins 1 manuel de formation réalisé d'ici fin 2011														CR/CLCPRO	Consultants	Révision des manuels faite par un groupe de travail (3-4 pers. max) avec l'appui d'un consultant pédagogue		X
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	- Au moins 1 formateur formé par pays - rapport(s) de(s) l'atelier (s) disponible (s)														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultants	Thèmes prévus : - RAMSES/eLocust2 - Techniques de pulvérisation et impact environnemental	X	X
3.2.3 Réaliser les formations nationales	Au moins 20 agents sont formés par pays et par an														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières Possible appel à formateur de la Région	Veiller à limiter le nombre de formations nationales à 2-3/an maximum par pays en ciblant les thèmes et le public pour assurer des formations de qualité	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010													
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																		X	X
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales	Au moins deux rapports de mission de supervision disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant	Indicateur SPA : Un système de suivi est utilisé par les UNLAs d'ici 2014	X	X
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations	Rapport de l'évaluation de l'impact des formations réalisées disponible en 2014														CR/CLCPRO				X
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs															UNLAs			X	X
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants	Les besoins en personnel sont connus														UNLAs				
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	Les postes à financer sont inscrits dans le budget annuel de 2012														UNLAs	Financières		X	
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants	Personnel manquant recruté et affecté														UNLAs		Pour ce qui était prévu en 2010 (en termes de postes) ou pour les mises à disposition de personnels d'autres départements	X	
3.5 Préparer les plans de carrière	Les plans de carrière des agents sont élaborés et mis en œuvre dans au moins un pays														UNLAs	Consultant à recruter si besoin	L'objectif est une adéquation entre les intérêts de chaque agent et l'UNLA	X	

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010			
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
4.1 Assurer la gestion administrative du programme	Un rapport de gestion administrative du programme est disponible à la fin de chaque année													CR/CLCPRO	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme	Rapport technique annuel disponible et diffusé													CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés	Au moins 25% des activités des axes stratégiques sont devenues normatives													CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, Matérielles, Financières	Ressources humaines disponibles Axes stratégiques : CCE, PGRA, SVDN, Stratégie de communication, PFR, PRR		X
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources	- Ressources humaines actuelles sont maintenues jusqu'en 2014 pour exécuter la phase II du programme - Modalités de financement durable de la CLCPRO établis par les résultats de l'étude institutionnelle en cours													CR/CLCPRO, Partenaires	Humaines, Financières	Ressources financières disponibles		X
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme	Au moins deux comptes-rendus de rencontres avec des partenaires potentiels disponibles													CR/CLCPRO	Humaines Financières			X
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	- Au moins une activité développée dans une région et introduite dans l'autre - Au moins deux échanges de visites réalisés													CR/CLCPRO, Secrétariats autres Commissions	Humaines Financières	Si fonds disponibles		X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010					
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																		X	X
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin	Un document permettant de mieux caractériser les biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin est disponible dans au moins un pays														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Des activités sont en cours en Algérie, Mauritanie et Niger	X	X
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	- Le financement pour un projet de recherche est obtenu en 2011 - La numérisation des données d'archive de l'OCLALAV est réalisée fin 2011														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Proposition de projet pour récupérer le fonds documentaire de l'OCLALAV	X	X
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)															CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations	- Au moins une étude est en cours en 2011 - Au moins un résultat publié sur le sujet en 2011														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Etude 1 : partenariat CLCPRO/Cirad/UNLAs et partenariat avec Régions centrale et orientale - Etude 2 : partenariat Japon/CNLA Mauritanie	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010				
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	Une liste exhaustive des critères d'intervention rapide est définie et partagée 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du Criquet pèlerin	Une étude sur l'impact des facteurs biotiques et abiotiques sur les niveaux des populations solitaires du Criquet pèlerin est faite et documentée d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3-1 Etablir un protocole d'observation pour définir l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires	Un protocole de collecte est validé														CR/CLCPRO	Consultant	Socialiser l'approche en marge des travaux d'une réunion statutaire		X
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin	Les résultats préliminaires sur l'interprétation des zones à risques du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins 2 pays en 2011														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement	Nombre de tests de méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement réalisées d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
5.2.5-1 Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles en particulier des zones protégées	Au moins un pays a produit une carte numérique des zones écologiquement sensibles en 2011													UNLAs	Consultants, financières	Travaux en cours au Mali, au Sénégal et au Tchad	X	
5.2.5-2 Expérimenter et évaluer l'efficacité des traitements en barrière à l'aide du GM	- Une expérimentation est réalisée dans au moins 2 pays en 2011 - Les paramètres d'application du GM sont définis en 2011													UNLAs, CLCPRO	Financières	Expérimentations prévues en Algérie et en Mauritanie	X	X
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin	- Une méthode d'évaluation des dégâts causés sur cultures, pâturages et végétation naturelle est disponible d'ici 2014; - Une méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations affectées par les crises acridiennes d'ici 2014													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche	- Les résultats d'au moins 4 travaux de recherche sont publiés d'ici 2014; - Au moins 3 résultats de recherche sont mis en application d'ici 2014													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010														
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la Région occidentale	Les CCE nationaux sont validés dans tous les pays de la RO d'ici 2011														UNLAs, CR/CLCPRO		CCE déjà élaborés et validés au Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Déjà élaborés mais à valider en Algérie, Libye, Maroc et Tunisie.	X		
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux																				
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	Au moins 10% des exigences de bases sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Lenteur des procédures administratives et multiplicité des acteurs concernés	X	X	
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires	Au moins 10% des exigences complémentaires sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Lenteur des procédures administratives et multiplicité des acteurs concernés	X	X	
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides																				
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO	Le <i>Metarhizium</i> est homologué dans au moins 7 pays membres de la CLCPRO														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	- Déjà homologué dans 6 pays de la CLCPRO - Services nationaux de l'homologation effectivement impliqués			
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>	L'utilisation opérationnelle des biopesticides est effective dans au moins 10% des situations où elles pourraient être applicables														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières		X	X	

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010													
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR															UNLAs, CR/CLCPRO				
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des dérégulateurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences	L'utilisation des IGR est intégrée dans le plan annuel des UNLAs														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Aucun pays n'a planifié l'utilisation d'IGR en 2011 en raison de la nécessité d'utiliser les stocks existant avant de procéder à l'achat d'IGR	X	X
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires	L'utilisation opérationnelle des IGR est effective dans 20% des situations où elles pourraient être applicables d'ici 2014														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant si besoin	Existence de formations larvaires	X	X

8. Présentation des résultats des activités du Cirad réalisées pour le compte du Programme EMPRES-RO

123. Au cours de l'année 2010, le Cirad a réalisé divers travaux de recherche/développement directement liés au programme EMPRES-RO. Ces travaux correspondent soit à des activités propres, hors contrat, mais s'inscrivant parfaitement dans le cadre du Programme régional de recherche (2010-2013), soit à des travaux réalisés sous contrat, pour le compte de la CLCPRO (financements du Fonds de Solidarité Prioritaire – FSP- et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial - FFEM).
124. Concernant les activités de développement, le SVDN a été finalisé et rendu opérationnel. Un suivi a été effectué à distance par le Cirad pour faciliter les premières étapes de sa mise en phase opérationnelle. La possibilité d'une traduction en anglais ainsi que divers développements (géoréférencement, modération des catalogues) ont été proposés. La traduction en anglais devrait être réalisée dès le début de l'année 2011.
125. Les travaux destinés à réaliser une florule des biotopes du criquet pèlerin se sont poursuivis et une édition est prévue pour la mi-2011 (financement FSP).
126. Dans le domaine des activités de recherche, le Cirad a poursuivi ses travaux sur la défense de la stratégie de gestion préventive des pullulations du Criquet pèlerin afin d'en consolider les bases scientifiques. Un article a été publié dans le « *Journal of Insect Physiology* ».
127. Les travaux sur la dynamique et les migrations des populations solitaires se sont développés en collaboration avec l'ensemble des UNLAs de la Région occidentale. D'importants progrès ont été réalisés. Près de 40 marqueurs microsatellites ADN, spécifiques au Criquet pèlerin, ont été mis au point. A titre préliminaire, ces marqueurs ont été testés sur quelques populations, démontrant leur capacité à distinguer ces populations entre elles, ouvrant ainsi la voie aux études ultérieures. Un plan d'échantillonnage régulier devant être mis en œuvre sur la période 2011-2013 a été élaboré avec les UNLAs et la participation de plusieurs chercheurs de la Région associés à cette étude. Ces échantillonnages serviront également aux travaux devant être réalisés par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) avec l'utilisation de marqueurs isotopiques.
128. Dans le domaine de la télédétection spatiale, les travaux sur la détection précoce des zones favorables au Criquet pèlerin se sont poursuivis (financement FFEM). Il s'agit d'améliorer l'utilisation actuelle des données d'indice de végétation (NDVI³) du satellite MODIS⁴ et de pluies⁵, et de valoriser la base de données acridiennes RAMSES.
129. L'accent est mis sur la mise au point d'une méthodologie pour (i) la délimitation spatiale des biotopes du Criquet pèlerin et (ii) le suivi temporel de leur état en termes de développement de végétation et d'apports en eau (pluies) sur 2 zones d'étude en Mauritanie.
130. La délimitation spatiale des biotopes est réalisée à partir du traitement d'images acquises par le satellite SPOT⁶ et d'un MNT SRTM⁷ utilisé pour l'extraction des

³ *Normalized Difference Vegetation Index*

⁴ *Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer*

⁵ RFE 2.0 - (*Rainfall Estimates*)

⁶ *Satellite Pour l'Observation de la Terre*

⁷ *Modèle Numérique de Terrain Shuttle Radar Topography Mission*

bassins versants et du réseau hydrographique. Le résultat du traitement est une cartographie morpho-pédologique de chaque zone d'étude en lien avec le fonctionnement hydrique (nommée « carte des milieux »). L'historique acridien de la base de données RAMSES est ensuite analysé sur chaque milieu afin d'obtenir une carte des probabilités d'observation de larves en période de rémission permettant une première stratification du territoire (réduction des surfaces à prospecter).

131. Le suivi temporel de la végétation sur chaque milieu est réalisé à partir des synthèses MODIS NDVI à 16 jours et l'estimation des pluies issues du produit RFE 2.0 à fréquence décadaire. Une analyse historique des séries temporelles de NDVI MODIS entre 2000 et 2010 a également permis l'extraction des emprises minimale (végétation pérenne) et surtout maximale de la végétation sur les deux zones d'étude permettant de restreindre encore les surfaces à prospecter. Le lien entre les apports en eau (estimations de précipitation du RFE 2.0) et le développement de la végétation n'est pas direct du fait des phénomènes de redistribution des eaux sur des bassins versants de natures différentes (substrats, pentes). La donnée de précipitation ne peut donc être utilisée seule pour prévoir précocement les conditions favorables d'un biotope en terme de végétation.
132. Un Système d'Information Géographique (SIG) est en cours d'élaboration. Il intégrera l'ensemble des couches développées :
 - Couches statiques : carte des milieux (traitement SPOT + MNT), carte des probabilités d'observation de larve en période de rémission (carte des milieux croisée avec la base RAMSES), carte de l'emprise maximale de la végétation (analyse historique NDVI MODIS), carte des Unités Territoriales Ecologiquement Homogènes (UTEH) préparée dans le cadre d'une formation diplômante à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) de la Sorbonne, Paris, France, de M. Javaar El Hacem du CNLA de Mauritanie.
 - Couches dynamiques : pluies décadaires (RFE2.0), végétation présente (NDVI MODIS), dynamique de la végétation (analyse de la série temporelle MODIS).
133. Des études sont en cours pour l'élaboration d'un indicateur de risque issu de ces données. Les cartes d'alerte précoce - compatibles avec RAMSES - correspondront à la spatialisation de cet indicateur. Les travaux doivent être terminés d'ici la fin du premier trimestre 2011.
134. Les développements possibles concernent, en particulier, l'utilisation des données du nouveau satellite français SMOS (Soil Moisture and Ocean Salinity) qui devraient permettre d'accéder directement à l'humidité du sol, facteur clé de l'écologie du Criquet pèlerin. Un projet a été élaboré en ce sens par le Cirad en collaboration avec le CNLA de Mauritanie et plusieurs autres partenaires.
135. Les participants ont souhaité que les produits finaux soient simples, compatibles avec la nouvelle version de RAMSES et puissent être utilisés avec des logiciels « *Open source* ». Ils ont exprimé le vœu de voir ces travaux poursuivis et appropriés par les pays.

9. Recommandations

136. Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO **recommandent** :

- R1.** Au Secrétariat de la CLCPRO de mettre sur le site internet de la CLCPRO les rapports de recherche (en format .pdf) réalisés dans le domaine de la lutte antiacridienne au cours des 50 dernières années et aux pays de lui fournir tous les documents des travaux de recherche entrepris à leur niveau.

- R2.** Au Secrétariat de la CLCPRO d'organiser à l'automne 2011 un exercice régional de simulation afin de tester l'opérationnalité du PGRA (PNUA) dans l'un des pays membres de la CLCPRO, en présence d'un représentant de chacun des autres pays.
- R3.** Aux responsables des UNLAs de s'assurer que le chargé du suivi du SVDN au niveau national fournisse au Secrétariat de la CLCPRO au 1^{er} trimestre 2011 des éléments de réponse aux questions posées dans le document de travail de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison.
- R4.** Au Secrétariat de la CLCPRO de mettre en place un groupe de travail sur l'actualisation des manuels de formation existants.
- R5.** Au Secrétariat de la CLCPRO de poursuivre l'appui aux formations nationales par des experts de la région, afin d'apporter un conseil pédagogique et technique aux formateurs nationaux.
- R6.** Au Secrétariat de la CLCPRO d'assurer le financement et le suivi de la numérisation du fonds documentaire de l'OCLALAV relatif aux données sur la situation acridienne, devant être réalisé par le Chargé de liaison du Sénégal.
- R7.** Aux responsables des UNLAs de poursuivre la promotion de l'utilisation des biopesticides, en particulier dans les zones écologiquement sensibles.
- R8.** A la CLCPRO de prendre les dispositions nécessaires pour apporter l'appui complémentaire que la Mauritanie pourrait exprimer pour faire face au développement de la situation acridienne, et ce conformément à l'Accord portant création de la Commission.

137. Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO **invitent** :

- R9.** La FAO à les appuyer dans la recherche de solutions adéquates au problème des stocks de pesticides obsolètes et les pays à tirer les leçons nécessaires des crises acridiennes passées.

10. Date et lieu de la prochaine réunion

138. Le Chargé de liaison du Tchad a proposé que son pays accueille la 10^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO à N'Djaména, début décembre 2011. Les participants ont approuvé cette proposition et remercient le Tchad pour cette invitation.

11. Adoption du rapport de la réunion

139. Les participants ont adopté à l'unanimité le rapport de la neuvième réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région occidentale.

12. Remerciements

140. Les Chargés de liaison EMPRES-RO présents à la neuvième réunion, tenue à Tripoli, Libye, du 12 au 16 décembre 2010, remercient vivement leurs collègues de la Libye et leurs collaborateurs pour tous les efforts consentis durant leur séjour, efforts qui ont contribué à le rendre productif et agréable. Ils remercient également la FAO pour l'intérêt qu'elle porte à la RO. Leurs remerciements s'adressent aussi à Monsieur Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO/Coordonnateur d'EMPRES-RO et à ses

collaborateurs, pour le travail réalisé. Ils expriment leur gratitude aux bailleurs de fonds sans lesquels le Programme EMPRES-RO ne pourrait être réalisé.

13. Clôture de la réunion

141. La séance de clôture s'est déroulée en présence du Directeur de la lutte contre le Criquet pèlerin de la Libye et du Secrétaire exécutif de la CLCPRO / Coordonnateur du Programme EMPRES-RO. Le Coordonnateur régional a réitéré ses remerciements au Gouvernement libyen pour l'accueil, l'hospitalité et les efforts déployés pour la bonne organisation de la réunion. Il a félicité les Chargés de liaison pour le travail accompli. Il a également remercié les bailleurs de fonds pour leur soutien et la FAO pour son appui constant. Le Directeur de la lutte contre le Criquet pèlerin de la Libye a remercié ses homologues et le Secrétariat pour leur dynamisme et pour les efforts qu'ils ne cessent de mener pour mettre en œuvre la stratégie de lutte préventive. Il a ensuite déclaré close la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO.

ANNEXES

Annexe 1.	Ordre du jour de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO	40
Annexe 2.	Programme de travail de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.....	41
Annexe 3.	Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2010.....	43
Annexe 4.	Suivi des recommandations de la 8^{ème} réunion des Chargés de liaison ...	58
Annexe 5.	Rappel du Schéma de planification de la phase II du Programme EMPRES-RO.....	60
Annexe 6.	Schéma de planification des activités de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO	64
Annexe 7.	Liste des participants.....	77

Annexe 1. Ordre du jour de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO

PROGRAMME EMPRES EN REGION OCCIDENTALE Neuvième réunion des chargés de liaison EMPRES-RO Tripoli, Libye, 12-16 décembre 2010

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la Réunion
- 2) Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2010
- 3) Bilans des activités réalisées en 2010 par chacun des pays membres et activités prévues en 2011
- 4) Rappel du Schéma de planification de la phase II du programme EMPRES-RO (2011-2014)
- 5) Elaboration du plan d'opération 2011 du Programme EMPRES-RO
- 6) Présentation des résultats des activités du Cirad réalisées pour le compte du Programme EMPRES-RO (Exploitation de l'imagerie satellitaire et dynamique des populations solitaires)
- 7) Date et lieu de la prochaine réunion
- 8) Rédaction du rapport de la réunion
- 9) Adoption du rapport et clôture de la réunion

Annexe 2. Programme de travail de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO

Jour	Heure	Activités	Responsables
Dimanche 12 décembre 2010	08:30-09:30	Accueil des participants	Pays hôte / CR
	09:30-10:00	Ouverture de la réunion	Gouvernement / FAO / CR
	10:00-10:30	Pause	
	10:30-11:00	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du comité de rédaction	Participants
	11:00-12:00	Présentation du bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2010 Suivi du plan d'opération 2010 et des recommandations élaborées lors de la 8 ^{ème} Réunion des Chargés de liaison	CR / Ben Halima
	12:00-13:00	Présentation et discussion du bilan des activités 2010 et des activités prévues en 2011 (selon canevas) : Mali, Niger, Tchad (15 min/pays)	Chargés de liaison
	13:00-14:30	Déjeuner	
	14:30-15:20	Présentation et discussion du bilan des activités et des activités prévues en 2011 (selon canevas) : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Tunisie (10 min/pays)	Chargés de liaison
	15:20-16:15	Discussion des présentations et suggestions d'amélioration	CR / Participants
	16:15-16:30	Pause	
Lundi 13 décembre 2010	16:30-17:30	Rappel du Schéma de planification de la phase II du programme EMPRES-RO	CR / Ould Ahmedou
	09:00-09:45	Elaboration du Plan d'opération pour 2011 : approche méthodologique et formation de groupes (si nécessaire)	CR / Ben Halima
	09:45-10:30	Elaboration du plan d'opération (Résultats 1 et 2): planification des activités nationales et régionales	Participants
	10:30-11:00	Pause	
	11:00-12:30	Elaboration du plan d'opération (Résultats 1 et 2): planification des activités nationales et régionales	Participants
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-16:00	Elaboration du plan d'opération (Résultats 1 et 2) : planification des activités nationales et régionales	Participants
	16:00-16:30	Pause	
16:30-17:00	Validation de la planification des résultats 1 et 2	Participants	

Jour	Heure	Activités	Responsables
Mardi 14 décembre 2010	09:00-09:30	Elaboration du plan d'opération (Résultats 3 et 4) : planification des activités nationales et régionales	Participants
	09:30-10:30	Elaboration du plan d'opération (Résultats 3 et 4) : planification des activités nationales et régionales	Participants
	10:30-11:00	Pause	
	11:00-12:30	Elaboration du plan d'opération (Résultats 3 et 4) : planification des activités nationales et régionales	Participants
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-16:00	Elaboration du plan d'opération (Résultats 3 et 4) : planification des activités nationales et régionales	Participants
	16:00-16:30	Pause	
	16:30-17:30	Validation de la planification des résultats 3 et 4	
Mercredi 15 décembre 2010	09:00-10:30	Elaboration du plan d'opération (Résultats 5 et 6) : planification des activités nationales et régionales	Participants
	10:30-11:00	Pause	
	11:00-12:30	Elaboration du plan d'opération (Résultats 5 et 6) : planification des activités nationales et régionales	Participants
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-16:00	Elaboration du plan d'opération (Résultats 5 et 6) : planification des activités nationales et régionales	Participants
	16:00-16:30	Pause	
	16:30-17:00	Validation de la planification des résultats 5 et 6	Participants
	17:00-17:30	Présentation des résultats des activités du Cirad réalisées pour le compte du Programme EMPRES-RO (Exploitation de l'imagerie satellitaire et dynamique des populations solitaires)	Cirad
Jeudi 16 décembre 2010	09:00-10:30	Rédaction du rapport	Comité rédaction
	10:30-11:00	Pause	
	11:00-12:30	Rédaction du rapport	Comité rédaction
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-16:30	Rédaction du rapport (suite et fin)	Comité rédaction
	16:30-17:30	Adoption du rapport et clôture de la réunion	Participants

Evènements parallèles

Samedi 10h00 – 12h00 : Présentation des activités réalisées en 2009 et 2010 dans le cadre du projet FFEM : "Définition de méthodologies d'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles" et "Dynamique / migrations des populations solitaires et procédure d'échantillonnage".

Annexe 3. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2010

1. Gestion du programme EMPRES-RO

1.1. Planification de la phase II du programme EMPRES-RO

La planification de la Phase II est développée au chapitre 6 de ce rapport et le détail présenté en annexe 5.

1.2. Organisation de l'étude institutionnelle

En marge de l'atelier de planification de la Phase II, des discussions ont eu lieu entre la CR, le responsable du Programme EMPRES composante Criquet pèlerin au siège de la FAO et la représentante du Ministère des affaires étrangères de la France, contributeur au Programme EMPRES-RO, sur l'intérêt de mener une étude sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions régionales de lutte contre le Criquet pèlerin créées sous l'égide de l'article XIV de l'acte constitutif de la FAO.

Cette étude fait suite à diverses évaluations externes indépendantes qui ont recommandé à la FAO d'entreprendre un « examen des organes statutaires (dont les commissions) en vue de leur permettre d'exercer une plus grande autorité administrative et financière tout en restant dans le cadre de la FAO ».

Son objectif est de faire évoluer le statut des Commissions pour leur permettre d'avoir des responsabilités mieux définies et plus d'autonomie de gestion afin de gérer plus efficacement la lutte contre le Criquet pèlerin dans les trois régions. En particulier, elle permettra de faire des propositions d'évolution du cadre institutionnel avec une clarification du nouveau mandat des Secrétariats tout en en prenant en considération les besoins du programme EMPRES.

La CR a rédigé les termes de référence de cette étude qui ont été approuvés par le siège de la FAO (AGP et Bureau Légal). Elle a ensuite recherché les consultants qui ont été recrutés par le siège : 1) un consultant international, juriste de formation et chef d'équipe, qui a déjà visité la plupart des pays membres afin de recueillir leur avis et suggestions sur le sujet et 2) un second consultant pour traiter plus spécifiquement des questions de gouvernance et de financement.

L'étude devra permettre de définir un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin moyennant ce qui suit :

- **faire des propositions d'évolution du cadre institutionnel avec une clarification du mandat de chacun des acteurs concernés (pays, Commissions régionales, FAO, bailleurs de fonds et opérateurs).**
- **proposer un cadre formel de coopération entre les partenaires internationaux – bailleurs de fonds et FAO – engagés à soutenir la stratégie de lutte préventive et les acteurs régionaux et nationaux des zones affectées par le Criquet pèlerin.**
- **proposer des mécanismes financiers de prévention des crises dues au Criquet pèlerin et de mobilisation rapide de fonds en cas de recrudescence ou d'invasion de ce ravageur.**

Les résultats préliminaires seront présentés successivement à la 6^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO (Tripoli, Libye, 19-20/12/2010), à la 40^{ème} session du DLCC (Le Caire, Egypte, 6-10/03/2011) et à la 6^{ème} session de la CLCPRO (juin 2011). Chacune de ces réunions devra enrichir les conclusions et recommandations de cette étude dont le rapport final sera publié en juillet 2011.

1.3. Missions de supervision de la Coordination régionale dans les pays

La CR a réalisé en 2010 six missions de supervision des activités du programme EMPRES-RO et de la CLCPRO : Tunisie et Libye (février), Mali et Niger (mai), Mauritanie et Tchad (juillet).

Les principaux points auxquels ces missions ont accordé une attention particulière pour la mise en œuvre du plan d'action annuel 2010 des pays sont : (i), le renforcement des capacités d'alerte précoce et d'intervention rapide (plan de surveillance, gestion de l'information acridienne, formation, constructions, équipements, etc.) ; ii) les questions environnementales ; iii) le plan de gestion des risques liés au Criquet pèlerin, et iv) les contributions annuelles des pays au Fonds fiduciaire de la CLCPRO.

Au terme de chacune de ces missions, un tableau de bord a été élaboré conjointement avec les responsables de la lutte antiacridienne du pays concerné en vue de préciser les actions à entreprendre, leurs indicateurs, l'échéancier et les responsabilités.

1.4. Mission auprès de la Banque Africaine de Développement

La CR a rendu visite en février 2010 à la BAD pour discuter avec les responsables du projet d'appui de la BAD au Programme EMPRES-RO la situation actuelle du projet, la suite réservée à la demande de non objection (envoyée par la FAO en décembre 2009) pour la prorogation du projet jusqu'en décembre 2011 et le canevas souhaité par la BAD pour assurer le *reporting* des activités réalisées par le programme.

La CR a à nouveau rappelé à ses interlocuteurs que l'appui de la BAD a été déterminant dans la dynamique de développement institutionnel et de renforcement des capacités des pays clés de la Région occidentale depuis 2006. Il a permis à ces pays, notamment à la Mauritanie et au Niger, de maîtriser rapidement les résurgences qui sont apparues sur leur territoire et éviter ainsi des recrudescences voire l'invasion des autres pays de la Région. Par ailleurs l'appui de la BAD a drainé les contributions d'autres bailleurs de fonds comme la France, l'USAID et la Banque mondiale. La CR a également rappelé que tous les pays membres de la CLCPRO et du Programme EMPRES-RO sont reconnaissants à la BAD et souhaitent que son appui puisse se poursuivre dans les années à venir, à travers la Phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014).

Les responsables de la BAD avaient alors confirmé que la non objection parviendrait à la FAO sous peu pour la prorogation de l'appui financier de la BAD jusqu'en décembre 2011 ; ce qui fut fait le 17 mai. Ils ont cependant informé la CR que malgré les résultats importants obtenus par le programme, il sera difficile d'envisager un appui financier de la phase II tant que le projet en cours n'aura pas été clôturé.

1.5. Rédaction des rapports semestriels destinés aux bailleurs de fonds

Dans l'objectif de rendre compte régulièrement aux bailleurs de fonds contribuant au financement du Programme EMPRES-RO, la CR élabore des rapports semestriels pour les projets gérés par la CLCPRO/FAO : BAD, USAID, FFEM et FSP. Ces rapports comportent une partie technique où sont résumés les objectifs du projet, les principaux progrès et résultats obtenus ainsi que leur impact sur le renforcement des capacités des Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs). Ils renferment aussi une partie financière récapitulant les dépenses réalisées et les reliquats de fonds pour chacune des composantes du projet.

1.6. Organisation des deux réunions annuelles EMPRES-RO

Comme à l'accoutumé, la CR a préparé en novembre les documents de travail des deux réunions EMPRES-RO : la 9^{ème} Réunion des Chargés de liaison et la 6^{ème} Réunion du Comité de pilotage prévues à Tripoli, Libye, du 12 au 16 et les 19-20 décembre 2010 respectivement. Ces documents de travail ont pour objectif d'informer les représentants des pays et les partenaires sur l'état d'avancement des activités menées dans le cadre du Plan d'opération 2010 à la fois par la CR et par les pays (lorsque l'information est disponible). Ils tendent aussi, à travers des questions adressées à l'assistance, de stimuler les débats et recueillir les avis et suggestions des participants sur les différents points présentés. Cette démarche facilite l'identification des activités futures et partant l'élaboration, de manière appropriée, du PO de l'année suivante et des perspectives pour le moyen et le long terme.

2. Opérationnalité des UNLAs

2.1. Renforcement des infrastructures : état d'avancement au Mali, Niger et Tchad

Le renforcement des infrastructures (bâtiments à usage administratif, magasins et points d'appui) des unités en charge de la lutte contre le Criquet pèlerin se poursuit.

Ainsi au Mali, les démarches administratives sont finalisées et les contrats avec le maître d'ouvrage devant assurer la construction de la nouvelle base de Gao⁸, et avec l'ingénieur résident, devant assurer le suivi des travaux, sont signés. Les travaux de construction doivent commencer d'ici la fin de l'année.

Au Niger, des difficultés rencontrées pour lancer l'appel d'offre au niveau national et international pour la réhabilitation de la base d'Agadez ont retardé la réalisation de cette activité. La coordination régionale a pu obtenir l'autorisation de lancer l'appel d'offre au niveau national. La représentation de la FAO au Niger, sur la base du dossier technique déjà prêt, a entamé le processus de lancement de l'appel d'offre. Le démarrage des travaux est prévu avant la fin de l'année.

Au Tchad, l'appel d'offre pour la construction de l'antenne de l'ANLA à N'Djamena devait être lancé en 2010 mais, suite à l'attribution des locaux de la Direction de la protection des végétaux et du conditionnement, lieu prévu pour la construction de l'antenne, à l'Armée tchadienne, le processus de lancement de l'appel d'offre a été suspendu. Ce processus a repris suite à la mission de supervision de juillet 2010 du programme EMPRES-RO et les démarches entreprises par l'ANLA ont permis l'attribution d'un nouveau terrain pour la construction de l'antenne. L'étude technique est en cours et le processus de lancement de l'appel d'offre et d'attribution du marché seront réalisés par la Représentation de la FAO d'ici la fin de l'année.

2.2. Prise en charge des frais récurrents

Les missions de supervision conduites par le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO dans les 4 pays de la ligne de front ont montré des difficultés pour certaines UNLAs notamment de la Mauritanie et du Tchad pour mobiliser les budgets nationaux alloués (en principe) par le Gouvernement au début de l'année fiscale. Parmi les charges récurrentes que les pays doivent prévoir annuellement dans leur budget, figure la contribution annuelle des pays au fonds fiduciaire de la CLCPRO et la participation des

⁸ La nouvelle base de Gao est composée de trois Blocs : Bloc 1 : Chambres de passage ; Bloc 2 : magasin de stockage de matériel ; Bloc 3 : abri pour 20 véhicules.

fonctionnaires aux différentes réunions, notamment les réunions annuelles de la CLCPRO et du programme EMPRES-RO.

3. Plan de surveillance/lutte

3.1. Mobilisation des équipes de prospection/lutte

Les quatre pays de la ligne de front ont préparé leur plan annuel de prospection/lutte. Ces plans ont été discutés avec les responsables nationaux au cours des missions de supervision effectuées par le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO dans les pays concernés et ont été par la suite approuvés.

En outre, et sur la base du budget adopté par le Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO en décembre 2009 à Bamako, des autorisations de dépenses sur les fonds BAD ont été envoyées aux représentations de la FAO dans les pays concernés pour l'acquisition d'équipements complémentaires préalablement identifiés, pour l'opérationnalité et la durabilité des dispositifs d'alerte précoce et d'intervention rapide et le déploiement des équipes de prospection/lutte. Les acquisitions sont en cours de réalisation dans les quatre pays bénéficiaires du projet.

3.2. Implication des populations dans la remontée de l'information

Les populations nomades sont et ont toujours été des partenaires privilégiés des équipes de prospection dans la collecte et la transmission des informations acridiennes. Depuis la détérioration de la situation sécuritaire au nord du Mali et du Niger, la réalisation des prospections est devenue problématique, rendant ainsi les apports des nomades et des collectivités locales d'une façon générale primordiaux dans la collecte et la remontée de l'information acridienne. Aussi, plusieurs actions de sensibilisation envers ces populations ont été entreprises par les UNLAs du Mali et du Niger.

Par ailleurs, la 6^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO tenue en juin 2010 à Ouagadougou au Burkina Faso a examiné les mesures supplémentaires à prendre pour rendre structurelle l'implication des populations dans la remontée de l'information. Il y a été retenu qu'en plus des actions prises jusqu'à présent, il est nécessaire d'établir un réseau de contacts avec les acteurs clés des zones d'insécurité en utilisant les moyens adéquats, qui sont différents d'un pays à l'autre, pour inciter lesdits acteurs à s'impliquer fortement dans la remontée de l'information d'une part, et développer un kit de sensibilisation et de formation approprié, d'autre part.

La 6^{ème} réunion du CE a recommandé également de recruter un consultant ayant une bonne expérience dans le domaine, afin d'élaborer une « feuille de route » qui peut aider les pays à rendre structurelle l'implication des populations locales.

3.3. Prospection conjointe Niger-Tchad

Pour faciliter la circulation des équipes entre les pays et afin d'assurer une harmonisation des approches de formation/lutte entre les pays membres de la CLCPRO, des prospections conjointes sont planifiées et réalisées annuellement. Au cours de 2010, la prospection conjointe Niger-Tchad n'a pu être réalisée au Niger à cause de l'insécurité.

4. Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans la RO

4.1. Rappel du contexte

Pour minimiser l'impact des campagnes de lutte antiacridienne sur la santé humaine et l'environnement, la CLCPRO et le programme EMPRES-RO ont appuyé en 2008 les pays de la Région occidentale pour élaborer un Cahier des charges environnementales (CCE) standard, qui définit la stratégie environnementale dans le domaine de la lutte antiacridienne. En 2009, les pays de la ligne de front et le Sénégal ont élaboré et validé leur CCEN. Au cours de la même année, l'appui du Secrétariat de la CLCPRO/EMPRES-RO aux pays membres a aussi concerné la préparation d'un manuel de planification et de mise en œuvre des 80 exigences du CCE standard. Ce manuel comporte en plus de l'exigence, l'indicateur, l'échéancier et le suivi de mise en œuvre.

Pour créer les conditions optimales de mise en œuvre du CCE National (CCEN), le programme EMPRES-RO a fait une analyse des outils de mise en œuvre disponibles. Ce travail a permis de faire ressortir l'absence de POS pour le suivi environnemental des traitements antiacridiens et la nécessité d'améliorer les outils disponibles pour le suivi sanitaire et de qualité des traitements antiacridiens. Ainsi en 2009, le programme EMPRES-RO a recruté deux experts environnementalistes pour l'élaboration des POS. Au cours de la même année, ces protocoles ont été élaborés et validés par un groupe d'experts des pays de la RO.

4.2. Réalisations en 2010

L'année 2010 a été marquée par la préparation d'un atelier régional de formation de formateurs sur le suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements antiacridiens. Cet atelier fut l'occasion de revoir avec les consultants internationaux les trois modules de formation correspondants. Par la suite, des démarches ont été entreprises par le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO pour l'édition d'un manuel de formation sur le suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements et l'acquisition des outils de suivi environnemental. Les consultants ayant préparé les trois modules de formation ont élaboré leurs supports pédagogiques et, des discussions sont en cours avec l'éditeur pour disposer d'ici la fin du 1^{er} semestre 2011 d'un manuel utilisable par les responsables de l'environnement des pays membres de la RO. Les équipements nécessaires au suivi environnemental ont été commandés et leur livraison dans les pays est prévue fin novembre 2010.

En parallèle, le processus d'élaboration/validation du CCEN se poursuit dans les pays de l'Afrique du Nord-ouest (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie). Dans les 4 pays de la ligne de front et le Sénégal le processus de mise en œuvre des CCEN a commencé. Au cours des missions de supervision du programme EMPRES-RO, il a été demandé aux pays de se munir, pour la 9^{ème} Réunion des Chargés de liaison, de leur plan annuel de mise en œuvre du CCEN afin de permettre au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO de les appuyer dans sa mise en œuvre.

Il a été également rappelé aux pays la nécessité de réaliser au cours de la campagne estivale une mission de suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements antiacridiens afin de permettre aux équipes formées de mettre en applications les POS.

4.3. Perspectives

Chacun des pays ayant validé son CCEN doit vérifier l'état des lieux de sa mise en œuvre à l'aide d'un classeur récapitulatif toutes les exigences dudit CCEN. Sur la base de cet état des lieux, chaque pays doit définir par priorité les actions à entreprendre pour satisfaire les exigences de base dudit CCEN.

La 9^{ème} réunion des Chargés de liaison doit discuter de la planification des activités prioritaires des pays et pouvant être exécutées au cours de l'année 2011.

Il convient enfin de rappeler que les participants à la 6^{ème} Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO tenue en juin dernier ont recommandé d'activer les démarches en cours pour assurer la traduction en anglais du CCE standard et des POS et, de prévoir en 2012 ou 2013 un audit externe en vue d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine environnemental au niveau de la RO.

5. Réseau opérationnel d'échange et de stockage de l'information

5.1. Appréciation des bulletins mensuels

Les bulletins sur les situations acridiennes sont élaborés régulièrement par tous les pays membres de la CLCPRO et diffusés aux niveaux national, régional et international. Leur qualité et régularité sont en amélioration constante et les données de terrain qu'ils contiennent constituent la base de l'information pour l'édition du bulletin mensuel sur la situation acridienne édité par le DLIS au Siège de la FAO.

Les missions de supervision de la Coordination régionale dans les pays membres de la CLCPRO ont été mises à profit pour renforcer les capacités analytiques des chargés de l'information des Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs).

Il ressort des constats des missions de supervision que les chargés de l'information de certains pays i) n'utilisent pas fréquemment les outils de l'information (RAMSES, *eLocust2Mapper*) à cause de la non réalisation des prospections (en raison de l'insécurité), et ii) ont des difficultés à réaliser correctement des analyses avec RAMSES. Par conséquent, il est important que les responsables de l'information, sur une base régulière, exécutent les étapes mentionnées dans la « *check-list* » élaborée à Alger en 2009.

Pour l'analyse des bulletins mensuels, le bilan fait par le DLIS montre que les pays ont maintenu un très bon niveau en termes de qualité, de régularité et de fréquence d'édition des bulletins. Cela a contribué positivement à assurer une mise en œuvre effective du système d'alerte précoce et d'intervention rapide. Il y a toutefois nécessité d'une amélioration légère de la qualité des rapports de la Libye et, dans une moindre mesure, de l'Algérie et de la Mauritanie, mais cela ne devrait pas être perçu comme une performance négative.

Deux pays devraient prêter plus d'attention à leur rapport : le Tchad, n'a pas envoyé son rapport mensuel pendant trois mois (février, juin et août) et le Sénégal pendant quatre mois (janvier à avril).

Il est important de rappeler que même s'il n'y a aucune activité acridienne, un rapport devrait être envoyé au moins une fois par mois à la CLCPRO et au DLIS.

Il est suggéré que tous les pays essayent d'améliorer davantage la qualité de leurs bulletins. Pour cela le DLIS, propose de:

- 1) inclure des cartes dans les bulletins. La plupart des pays le font mais ils ont besoin d'une certaine amélioration ;
- 2) rendre le texte du bulletin plus analytique (exploitation des potentialités analytique de RAMSES) ;
- 3) réduire la taille du bulletin pour faciliter son téléchargement et sa lecture ;
- 4) éviter les longues listes de destinataires dans la distribution du courrier électronique du bulletin ;

- 5) faire un lien entre les différentes sections du bulletin (météorologie, écologie, situation acridienne et prévisions) et éviter que chaque section ne soit écrite indépendamment l'une de l'autre.

5.2. Perspectives

Comme recommandé lors de la 8^{ème} réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO, il est prévu de réaliser au cours du premier semestre 2011, un atelier régional sur la gestion de l'information acridienne au profit des chargés de l'information pour leur permettre de faire un état des lieux des difficultés d'utilisation des outils de gestion de l'information et trouver ensemble les moyens de les surmonter. Cet atelier sera également l'occasion d'échanger sur les nouveautés dans le domaine et l'activation du réseau d'échange.

Par ailleurs, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a été informé par le DLIS du siège de la FAO que des démarches sont en cours pour assurer une migration de la base de données RAMSES dans un nouveau système « *open source* » qui est moins contraignant pour le développement continu des outils de gestion de l'information acridienne. La CLCPRO sera impliquée dans ce nouveau développement.

6. Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)

Le système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN) est opérationnel depuis la fin de l'année 2009 (novembre). Le serveur du SVDN a été installé de façon définitive en mai 2010 au Siège de la CLCPRO à Alger. Un message électronique formel du Secrétaire exécutif de la CLCPRO, en date du 2 juin 2010, a été adressé à tous les responsables nationaux de la lutte antiacridienne en Région occidentale pour les en informer et préciser les droits d'accès au serveur.

Par ailleurs, et comme recommandé lors de la précédente réunion des chargés de liaison tenue à Bamako en décembre 2009, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a préparé un contrat avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) pour traduire le SVDN en langue anglaise (la procédure administrative est en cours). Cette version devrait être disponible en avril 2011.

Après une année de mise en place du SVDN, le bilan de sa mise à jour régulière par les pays, arrêté à la date du 30 novembre 2010, a été présenté lors de la réunion.

Une discussion a ensuite ouverte sur la façon de valoriser au mieux cet outil, en partant de ses objectifs qui sont, pour rappel :

- Connaître en temps réel l'état des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne de chacun des pays membres de la CLCPRO (véhicules, équipements, ressources humaines...);
- Faciliter la préparation des plans d'action annuels et anticiper sur les ressources manquantes ;
- En cas de défaillance avérée de l'un des dispositifs nationaux de lutte préventive, déclencher une alerte pour que le pays concerné avec l'appui de la CLCPRO, recherche immédiatement les solutions appropriées pour la poursuite des opérations ;
- Suivre l'évolution des charges récurrentes de la lutte préventive et leur prise en charge progressive par les Etats.

Au regard de ces objectifs, les questions ont porté notamment sur les points suivants :

- Quelle utilisation faites-vous actuellement de cet outil ? L'utilisez-vous pour le « management » de votre UNLA ?
- Comment utiliser cet outil pour la préparation et l'exécution du plan annuel de surveillance ?
- Les requêtes actuellement disponibles dans le Système sont-elle suffisantes ? Quelles seraient les requêtes complémentaires à prévoir ?
- Les requêtes existantes permettent une connaissance des dispositifs (nombre d'équipes par ex.) en temps réel c'est-à-dire à un instant « t » : ne faudrait-il pas aussi pouvoir suivre leur évolution dans le temps ? Pour ainsi mesurer la capacité de maintien par chaque pays du dispositif nécessaire.
- Les résultats de la réflexion de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison sur l'utilisation opérationnelle du SVDN pourraient être soumis à un atelier régional qui serait à organiser en 2011 par la Coordination régionale (cf. recommandation R8 de la 8^{ème} réunion des chargés de liaison).

7. Formations réalisées en 2010 et Plan régional de formation II (2011-2013)

7.1. Formations réalisées en 2010

Le plan de formation 2010 approuvé par la 8^{ème} réunion des Chargés de liaison du programme a été exécuté. Ce plan a concerné en particulier :

7.1.1. Formations régionales

Trois ateliers régionaux ont été organisés au cours de l'année 2010. Les deux premiers se sont déroulés au Maroc du 03 au 12 mai 2010 et les 13 et 14 mai 2010. Ils ont traité respectivement le suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements et le Système de gestion des analyses cholinestérasiques (SYGAC). Le premier a permis aux responsables de l'environnement des pays membres de la CLCPRO, à travers une approche participative, la maîtrise des nouveautés dans le domaine du suivi sanitaire des applicateurs et le secourisme en lutte antiacridienne, l'utilisation appropriée des protocoles de suivi environnemental standards et l'évaluation de la qualité des techniques de traitement en lutte antiacridienne. Le second atelier a permis aux mêmes participants de se familiariser avec l'installation et la manipulation du SYGAC.

La troisième formation régionale, a concerné les maîtres prospecteurs des 10 pays membres de la CLCPRO et a été organisée en Mauritanie fin octobre 2010. Les conditions écologiques très favorables dans le centre de la Mauritanie (zone de réalisation de cette formation), et le niveau élevé des participants ont permis d'exécuter convenablement le programme de cette formation.

7.1.2. Formations nationales

Les formations nationales organisées par les pays ont porté sur les techniques de prospection, la pulvérisation et le suivi environnemental. Conformément à une recommandation faite lors de la 8^{ème} réunion des chargés de liaison, les UNLAs ont impliqué les maîtres prospecteurs dans l'animation des formations nationales.

Plusieurs formations nationales ont été supervisées par des experts de la région et ce conformément à la recommandation de la mission d'évaluation du Plan I de formation régional.

7.1.3. Formations individuelles

a) Formations de 3^{ème} cycle en Acridologie

La formation de cadres supérieurs s'est poursuivie. Ainsi à l'**IAV Hassan II d'Agadir**, Maroc, 4 étudiants ont obtenu avec succès en 2010 leurs diplômes de 3^{ème} cycle (promotion 2008-2010) et 3 étudiants sont actuellement en formation (promotion 2009-2011). Pour la rentrée 2010, il n'y a pas eu d'ouverture de classe, fautes de candidats. Rappelons que depuis l'ouverture de l'option acridologie en 2006, 3 promotions sont déjà sorties (2008, 2009 et 2010) et ont permis de former 15 cadres spécialisés en Acridologie de différents pays membres de la CLCPRO.

A l'**Institut National Agronomique (INA) El Harrach d'Alger**, Algérie, le nombre d'étudiants inscrits en Magister d'acridologie est de huit (08).

Un étudiant du Niger, M. Issoufou Dogo, est actuellement en 3^{ème} année (2010-2011) de **thèse de doctorat auprès de l'Université Ibn Zohr d'Agadir**, Maroc. Le thème de la thèse est : « La prévention des crises acridiennes par la caractérisation biogéographique des aires grégarigènes du Criquet pèlerin au Niger par le biais de la télédétection spatiale et des techniques cartographiques ».

b) Autres formations individuelles en cours

Dans le cadre du projet de recherche "*Définition de méthodologies d'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles*" piloté par le **Cirad** sur financement du projet FFEM, une formation est en cours. Cette formation est suivie par M. Mohamed El Hacem Ould Jaavar, pour **un Master dans le domaine du traitement des informations géographiques à l'École Pratique des Hautes Etudes, Université de la Sorbonne à Paris**, sur un cycle de deux années universitaires (2009-2010 puis 2010-2011). Sur les 6 modules de formation prévus, 4 sont acquis à ce jour. Il en reste 2 à acquérir au début de l'année 2011 puis soutenir le mémoire de fin d'étude au cours de l'année 2011.

Par ailleurs, le programme EMPRES-RO finance actuellement (projet FSP) la bourse d'étude de M. Kizaou Amoumoune **au Centre Régional AGRHYMET de Niamey, Niger, pour une formation d'Ingénieur en protection des végétaux** (cycle 2009-2012).

c) Formations supérieures prévues

Des dossiers de formation sont en cours de montage pour une **formation d'ingénieur en agronomie à l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou**, Mali. Cela concernerait, sous réserve d'acceptation des dossiers pour trois d'entre eux au moment de l'écriture de ces lignes, 3 candidats nigériens et un tchadien.

7.2. Organisation de l'atelier de validation du Plan Régional de Formation II (2011-2013)

Comme suite à la recommandation de la 8^{ème} Réunion des Chargés de liaison tenue à Bamako, Mali, en décembre 2009, les chargés de liaison ont recommandé l'élaboration d'un nouveau Plan Régional de Formation (PRF) pour la période 2011-2013 qui consolide les acquis du premier Plan. Ce Plan II est prévu dans la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO.

Le propos a été de discuter, au cours de la 9^{ème} Réunion des Chargés de liaison, des modalités de préparation et d'organisation de l'atelier qui élaborera et validera ce second Plan régional.

A ce titre, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a proposé de recruter le consultant, Chef de la Mission d'évaluation du Plan I, pour l'appuyer dans la préparation du Plan II et l'organisation de l'atelier précité.

8. Elaboration des plans de gestion du risque acridien : bilan et perspectives du processus en cours

8.1. Réalisations en 2010 et discussion sur l'approche suivie, les difficultés rencontrées et les perspectives

Conformément au Plan d'Opération 2010 du Programme EMPRES-RO, le processus d'élaboration des Plan Nationaux de Gestion du Risque Acridien (PGRAs) s'est poursuivi avec l'appui du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO et du prestataire Civipol, notamment au Tchad, au Niger et au Sénégal. Une brève mission a aussi été réalisée au Mali pour finaliser le Plan dont la rédaction avait été initialisée en 2009. Le bilan à la fin de l'année 2010 et les propositions d'actions pour 2011 sont présentés dans le tableau ci-après et seront discutés au cours de la présente réunion.

Tableau : Calendrier des missions d'appui de la CLCPRO pour l'élaboration des PGRAs des pays et période prévisible de leur validation

Pays	Elaboration du PPRA ⁹	Elaboration du PNUA ¹⁰	Dates de validation
Algérie		2011	2011
Burkina Faso		Février 2011	2011
Libye		2011	2011
Mali	Mai 2009	Juillet 2009 ¹¹	2011
Maroc		2011	2011
Mauritanie	Juin 2009	Septembre 2009	2011
Niger	Juillet 2010	Septembre 2010	2011
Sénégal		Mars 2010	Fin 2010
Tchad	Février 2010	Avril 2010	2011
Tunisie		2011	2011

Pour rappel, l'objectif de chacune des missions est de fournir aux pays les outils leur permettant dans les mois qui suivent de s'approprier et rédiger eux-mêmes leur propre plan de gestion du risque et de le faire approuver par l'ensemble des acteurs concernés. En outre, des échanges par voie de messagerie électronique ont régulièrement lieu après chacune de ces missions entre le point focal national et le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO. Ils permettent au Secrétariat d'apporter ses

⁹ PPRA : Plan de Prévention du Risque Acridien.

¹⁰ PNUA : Plan National d'Urgence Antiacridien.

¹¹ Un appui complémentaire de 3 jours a été apporté en mai 2010 pour la rédaction finale du PNUA.

remarques sur les différentes versions du plan rédigées par l'UNLA et leurs partenaires ministériels.

Par ailleurs, et conformément au PO 2010, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a démarré l'élaboration du **Plan régional** de gestion du risque acridien par l'organisation en juillet 2010 à Nouakchott, Mauritanie, d'une réunion d'un groupe de réflexion sur ce sujet (voir compte-rendu envoyé le 26 octobre 2010 par le Secrétaire exécutif de la CLCPRO à tous les responsables nationaux de la lutte antiacridienne). A la suite de cette réunion, une première version du Plan régional est en cours d'élaboration par le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO et sera envoyée aux pays pour avis.

8.2. Discussion sur l'organisation d'un exercice régional de simulation de la gestion d'une crise acridienne

La 9^{ème} Réunion des Chargés de liaison a permis aux participants de partager leur expérience et faire part des difficultés éventuelles rencontrées dans la rédaction du PGRA, aussi bien sur le fonds que sur l'approche suivie.

Comme déjà évoqué à plusieurs reprises les années antérieures, lors de réunions régionales aussi bien du programme EMPRES-RO que de la CLCPRO, la question de l'organisation d'un exercice régional de simulation de la gestion d'une crise acridienne a été discutée de façon plus approfondie au cours de cette réunion des chargés de liaison. Des premiers éléments de réflexion ont été apportés en juillet dernier lors de la réunion de Nouakchott relative à l'élaboration du Plan régional. Les principaux éléments retenus pour cet exercice régional sont les suivants :

- Il aura pour objectif de simuler une crise due au Criquet pèlerin à l'échelle d'un pays et au niveau régional.
- Il sera organisé dans un pays ayant déjà finalisé son PNUA.
- Il devrait mettre en œuvre de façon réelle mais à une échelle réduite, les moyens du pays où aura lieu l'exercice. Ainsi, les moyens seront déployés au maximum à quelques kilomètres du Poste de Commandement National (PCN) pour réduire les coûts. En outre, les moyens aériens ne seront pas déployés de façon réelle mais seulement en simulation de façon à limiter également les coûts.
- Au moins un représentant de chacun des autres pays membres de la CLCPRO sera convié à cet exercice, en qualité d'observateur.
- A côté du PCN, une cellule sera également installée, au titre de la Coordination régionale pour la mise en œuvre du Plan Régional d'Urgence Antiacridien (PRUA).
- Les experts de Civipol ainsi que le Secrétariat de la CLCPRO, se rendront dans le pays retenu pour préparer l'exercice de simulation, environ trois mois avant la date prévue dudit exercice.
- L'exercice pourrait être organisé à l'automne 2011 (mois d'octobre) et aurait une durée de 2 jours.

Afin d'anticiper la préparation de cet exercice, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a d'ores et déjà envoyé au mois d'octobre 2010 aux experts de Civipol la description de la situation acridienne de 2003 (présentation technique). A partir de cette description, les experts vont bâtir une proposition de scénario de crise pour la conduite de l'exercice de simulation.

9. Stratégie régionale de communication

9.1. Stratégie et plan de Communication au niveau régional

En 2009, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO avait fait réaliser une étude relative à l'élaboration au niveau régional d'une Stratégie de Communication et du plan correspondant. Les conclusions principales de cette étude, conduite par un consultant international spécialiste en communication, avaient été présentées lors de la 5^{ème} Session de la CLCPRO, tenue en juin 2009 à Agadir, Maroc. Pour rappel, les conclusions de cette étude portaient sur la nécessité d'améliorer la visibilité de la CLCPRO, accentuer la promotion de la lutte préventive en intégrant plus les enjeux environnementaux, poursuivre l'amélioration quantitative et qualitative des flux d'information et apporter un appui en communication auprès des pays.

Conformément au PO 2010, le Secrétariat a démarré la mise en œuvre du Plan de communication régional ainsi élaboré, en s'appuyant sur les recommandations faites par les délégués de la 5^{ème} Session précitée, à savoir : (i) Examiner les conclusions de l'étude pour rendre leur application conforme aux procédures de la FAO en termes de communication ; (ii) Proposer les actions prioritaires à retenir pour mettre en œuvre la stratégie de communication proposée et ; (iii) Prévoir un budget pour le financement de ces actions en distinguant l'investissement à financer sur projets et le fonctionnement qui pourrait être pris en charge durablement par la CLCPRO.

Ainsi, la CR a réalisé les actions suivantes en 2010 :

- Dans le cadre de la rédaction du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES-RO, la CR a identifié les actions prioritaires du Plan de communication régional en distinguant l'investissement (dont le financement serait disponible, à travers le projet de la phase II) du fonctionnement qui sera lui financé par la CLCPRO. Parmi ces actions identifiées, la CR a retenu les actions les plus urgentes, dont le financement pourra être assuré en 2010 et 2011 à partir des reliquats financiers de la phase I du Programme EMPRES-RO (projet FSP de la France en l'occurrence pour un montant de 60 000 USD au total).
- En conséquence de ce qui précède, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO prévoit (au moment de l'écriture de ces lignes) de lancer une consultation à la mi-décembre 2010 portant sur les actions suivantes :
 - o Rendre les conclusions de l'étude de 2009 et le Plan de communication, qu'elle a élaboré conformes aux procédures de la FAO régissant la diffusion de l'information.
 - o Préparer des textes et messages prêts à être diffusés par le niveau régional et déclinables au niveau national en situation de crise acridienne.
 - o Préparer un guide CLCPRO des procédures de communication de crise.
 - o Préparer un modèle de termes de référence des chargés de communication des pays en y précisant un référentiel de compétence.
 - o Préparer un module de formation de base en communication à prévoir à l'attention des chargés de communication des pays.
 - o Consulter les plans de communication nationaux, pour les pays qui le souhaitent, afin de donner un avis extérieur sur leur conception et les modalités de leur mise en œuvre.

9.2. Consultation du site internet de la CLCPRO/EMPRES-RO

En ce qui concerne le Site Web de la CLCPRO/Programme EMPRES-RO (www.clcpro-empres.org), le nombre de visites et l'analyse de l'audience ont été présentés au cours de la réunion.

10. Mise en œuvre du programme de recherche opérationnelle

10.1. Rappel de l'atelier régional sur la recherche

Le succès de la stratégie de la lutte préventive, prônée par la CLCPRO et le programme EMPRES-RO, dépendra en grande partie d'une meilleure connaissance de l'insecte, de sa dynamique, de ses biotopes et des capacités d'alerte et d'intervention rapide des pays concernés.

L'atelier régional sur la recherche opérationnelle, tenu du 5 au 9 octobre 2009 à Dakar au Sénégal a permis l'élaboration et la validation d'un schéma de planification des activités de recherche pour quatre ans (2010-2013) basé sur trois thèmes prioritaires :

- Biologie-écologie du Criquet pèlerin ;
- Stratégie de lutte et environnement ;
- Alerte précoce.

10.2. Activités réalisées en 2010

10.2.1. Caractérisation des biotopes du Criquet pèlerin

Les travaux de recherche sur « le renforcement de l'utilisation d'outils d'aide à la décision pour mieux orienter les prospections et assurer une meilleure prévision » (financement France/FFEM) menées par le Cirad se poursuivent en Mauritanie pour la 2^{ème} année.

En 2010, les activités ont concerné :

- Mise au point d'une méthodologie améliorée d'utilisation des données satellitaires ;
- Cartographie des biotopes acridiens à micro échelle ;
- Elaboration de la carte statique des milieux et des biotopes ;
- Suivi temporel de la végétation (MODIS) ;
- La formation de personnel du Centre national de lutte antiacridienne de la Mauritanie pour les travaux devant être réalisés dans le cadre du projet.

10.2.2. Florule des biotopes du Criquet pèlerin

Les travaux relatifs à la réalisation d'une florule des biotopes du Criquet pèlerin pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest, se poursuivent.

Plus de 400 espèces végétales ont été photographiées et collectées pendant les missions de terrain réalisées en 2009 en Mauritanie et au Maroc, avec la collaboration des Centres nationaux de lutte antiacridienne de ces deux pays. Les missions de terrain programmées pour décembre 2009 en Mauritanie et début 2010 au Sud Maroc ou en Mauritanie n'ont pu être effectuées.

Les « fiches Florule » pour chacune des espèces recensées sont en cours d'élaboration. Elles comprennent chacune : description de l'espèce, biogéographie, type biomorphologique, port, préférences édaphiques et hydriques, tolérance au sel, biotope et intérêt pour le Criquet

pèlerin. Les synonymes, les plantes voisines et la bibliographie y afférente sont aussi mentionnées.

Les produits attendus seront livrés en mars 2011. Il sera nécessaire de prévoir des formations pour les utilisateurs, notamment les prospecteurs, afin d'utiliser efficacement cette florule.

10.2.3. Connaissance des niveaux des populations solitaires et de leurs migrations (résultat 2 du plan de recherche).

En marge de l'atelier d'élaboration du plan régional de recherche, un protocole de collecte des échantillons a été présenté par le Cirad pour réaliser deux études sur des populations du Criquet pèlerin : l'une reposant sur l'usage de marqueurs isotopiques et l'autre sur des marqueurs de type microsattellites. Elles ont été discutées et des propositions d'amélioration ont été apportées par les représentants des pays présents à l'atelier et la CR.

Ces deux études doivent aboutir à terme à une meilleure estimation des niveaux de populations et des migrations du Criquet pèlerin.

L'état d'avancement des travaux, basé sur les échantillons envoyés par les pays, sera présenté par le Cirad au cours de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison.

10.2.4. Travaux de recherches doctorales et dans le cadre de formations de 3^{ème} cycle

M. Mohamed Lazar, doctorant de l'INPV d'Alger (Algérie), poursuit ses travaux de recherche sur le thème : "La dynamique des populations du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forsk. 1775) dans ses aires grégarigènes du sud algérien. Apport des données historiques et satellitaires pour améliorer la prévision des pullulations".

Plusieurs travaux de troisième cycle sont en cours à l'IAV (Institut Agronomique et Vétérinaire) Hassan II d'Agadir et à l'INA (Institut National d'Agronomie) d'El Harrach à Alger (voir formation).

10.3. Perspectives

- 1) La budgétisation du Document de projet de la Phase II a pris en considération le financement du programme de recherche 2010-2013 pour un montant d'environ 1,2 millions USD. Il est nécessaire que les efforts de plaidoyers auprès des donateurs et des partenaires techniques se poursuivent pour le financement des activités de recherche.
- 2) Organisation d'une réunion Secrétariat CLCPRO / Cirad / DLIS avant la fin des travaux pour discuter du 1^{er} bilan des activités entreprises par le Cirad et apporter éventuellement les remarques et suggestions d'amélioration avant la livraison finale des produits.
- 3) Promouvoir le Programme de recherche auprès des différents partenaires techniques, notamment les institutions de formation et recherche afin qu'ils puissent en tenir compte lors de la définition des sujets de thèses des étudiants et des thèmes de travaux de recherche.

11. Coopération

11.1. Avec la Région centrale

- **Participation aux réunions**

Dans le cadre de la coopération entre les deux régions, le Secrétaire exécutif de la CLCPRO a participé à la **27^{ème} Session de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC)** tenue du **18 au 27/09/2010 à Beyrouth (Liban)**.

Le Secrétaire exécutif a fait une présentation dans laquelle il a mis en exergue :

- la mise en œuvre des plans annuels de surveillance/lutte qui ont permis de circonscrire rapidement les recrudescences survenues en Mauritanie (2006, 2008 et surtout 2009) et au Niger (2009) ;
- l'élaboration de plans de gestion du risque acridien, de Cahier des charges environnementales ainsi que le Système de veille ; ces deux derniers seront traduits en anglais pour les besoins de la CRC ;
- la tenue de la Réunion des Ministres de l'agriculture de la RO, en mars 2009 à Bamako au Mali qui a permis l'instauration d'un nouveau barème de contribution annuelle qui passera de 227.000 à 639.000 USD (à partir de janvier 2011) ;
- la planification d'une Phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014) et de la diffusion prochaine auprès des donateurs/partenaires du document de projet et du budget y afférent.

- **Echange d'expertise**

L'expert de la CLCPRO chargé de la gestion des bases de données, a participé en tant que personne ressource à un atelier inter-régional (CRC/SWAC) sur l'utilisation et l'amélioration de RAMSES/eLocust2 qui s'est déroulé du 15 au 20 avril 2010 au Caire (Egypte). La contribution de l'expert a porté sur: la résolution des problèmes liés à l'utilisation de RAMSES et eLocust2 rencontrés dans la Région centrale et sur l'amélioration de l'utilisation de ces outils.

11.2. Avec AGRHYMET

La coopération avec le Centre AGRHYMET se poursuit. Le Secrétaire exécutif a rendu visite au siège dudit centre à Niamey en mai 2010. Il a discuté avec son Directeur général les activités de coopération en cours, notamment la formation de M. Kizaou, du Centre national de lutte antiacridienne du Niger. Les perspectives de former d'autres cadres de la CLCPRO au cours des années prochaines ont été également examinées.

11.3. Avec le Cirad

La coopération avec le Cirad se poursuit et se renforce dans les domaines de la recherche (voir chapitre recherche) et de la formation de haut niveau (voir chapitre formation). Le Cirad a également apporté son appui au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO pour la mise en œuvre de certaines activités du Plan d'opération 2010.

Le Cirad présentera au cours de la 9^{ème} Réunion des Chargés de liaison les résultats préliminaires des activités en cours dans le cadre du Programme EMPRES-RO et des perspectives à venir.

Annexe 4. Suivi des recommandations de la 8^{ème} réunion des Chargés de liaison

Le suivi des 12 recommandations adoptées par la 8^{ème} réunion des Chargés de liaison et approuvées par la 5^{ème} réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO est précisé dans le tableau ci-dessous.

Recommandations	Suivi
<p>R-1 : A la CR d'élaborer un nouveau plan de formation régional (2011-2013) qui consolide les acquis du 1^{er} plan (2007-2009) et prenne en compte les aspects à améliorer.</p>	<p>➤ Le processus d'élaboration du 2^{ème} plan de formation régional (2011-2013) est en cours : le consultant devant aider à son élaboration a été contacté et les TdRs sont élaborés. L'organisation de la tenue de l'atelier d'élaboration/validation sera discutée au cours de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison.</p>
<p>R-2 : A la CR de poursuivre les cycles de formations régionales des maîtres prospecteurs et aux UNLAs d'impliquer ces derniers dans l'animation des formations nationales.</p>	<p>➤ Un atelier régional de formation des maîtres prospecteurs a été organisé en Mauritanie du 18 au 28 octobre 2010. Cet atelier a regroupé des prospecteurs des 10 pays membres de la CLCPRO. Chaque pays a soumis 3 CV de candidature, et la CR a choisi le meilleur selon des critères bien définis comme cela a été recommandé par la mission d'évaluation.</p>
<p>R-3 : Aux UNLAs, pour les prochains travaux de recherche au niveau de leur pays, que les thèmes soient choisis parmi ceux retenus dans le Plan de recherche régional.</p>	<p>➤ Le bilan sera fait au cours des présentations que les pays sont appelés à faire au cours de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison.</p>
<p>R-4 : Que la CR soit informée par les pays et les structures sous-régionales de toute activité de recherche entreprise à leur niveau.</p>	<p>➤ La CR a été informé du travail de formation/recherche que deux cadres mauritaniens mènent en France dans le cadre de la collaboration avec le Cirad.</p>
<p>R-5 : Aux pays d'Afrique du Nord-Ouest d'élaborer et valider leur CCE national et à l'ensemble des pays de la RO de mettre en œuvre leur CCE en commençant par les exigences de base.</p>	<p>➤ Des réponses sont attendues des pays au cours de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison</p>
<p>R-6 : Aux UNLAs de mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN) en respectant les fréquences maximales établies à cet effet.</p>	<p>➤ La fréquence de mise à jour est respectée par près d'un pays sur deux, d'autres ayant fait l'objet de rappels par la CR au cours de l'année 2010. Ce point sera à discuter pendant la réunion pour améliorer cette exigence de mise à jour régulière.</p>

Recommandations	Suivi
<p>R-7 : A la CR d'organiser en 2011 un atelier régional de suivi du Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN).</p>	<p>➤ La CR souhaite demander aux participants les thèmes qu'ils souhaiteraient voir traités au cours de cet atelier et de prendre en compte deux éléments de contexte : recherche de financements dans le cadre de la phase II à effectuer et charge de travail importante pour la coordination régionale.</p>
<p>R-8 : Aux UNLAs de suivre l'état d'exécution des nouvelles versions de RAMSES et eLocust2 et à la CR d'organiser un atelier regroupant les responsables des UNLAs et les chargés de l'information en 2011.</p>	<p>➤ Des améliorations de RAMSES et eLocust2 sont planifiées en 2011 par le DLIS en collaboration avec la CLCPRO.</p> <p>➤ Un atelier régional regroupant les chargés d'information et les responsables des UNLAs est prévu pour l'année 2011.</p>
<p>R-9 : Aux UNLAs d'utiliser les communiqués de presse afin d'éviter la déformation des informations acridiennes par les media.</p>	<p>➤ La situation de rémission qu'a connue la région en 2010 n'a pas nécessité une telle démarche.</p>
<p>R-10 : Aux pays et à la CR de poursuivre les efforts pour la mise en place de fonds d'urgence nationaux et à rechercher les financements nécessaires.</p>	<p>➤ Le Niger a mis en place dans le cadre du Fonds Commun des Donateurs du Niger, un fonds spécifique au Criquet pèlerin. Ceci a déjà permis de contribuer au financement des prospections effectuées dans ce pays.</p>
<p>R-11 : A la FAO (AGP) de procéder à la traduction en français et en arabe du rapport sur les spécifications techniques des avions de traitement en lutte antiacridienne (atelier <i>ad hoc</i>, Rome, février 2005) et à sa diffusion.</p>	<p>➤ Les démarches entreprises par la CLCPRO et le siège de la FAO n'ont pas encore abouti, mais elles se poursuivent.</p>
<p>R-12 : A la FAO (AGP), en situation de résurgence, d'intégrer dans le bulletin mensuel sur la situation acridienne les dispositions prises par elle-même et les Commissions régionales pour une information plus complète des décideurs.</p>	<p>➤ Ce cas de figure ne s'est pas encore présenté (résurgence).</p>

Annexe 5. Rappel du Schéma de planification de la phase II du Programme EMPRES-RO

Rappel du contexte

La Mission d'évaluation à mi-parcours de la Phase I du Programme EMPRES-RO, réalisée fin 2008-début 2009 a recommandé de mettre en œuvre une **Phase II du Programme EMPRES-RO** visant à consolider les acquis et à pérenniser les dispositifs de lutte des pays, avec l'appui de la CLCPRO. Les pays eux-mêmes ont approuvé cette recommandation et ont convenu de planifier une Phase II.

Elaboration du Schéma de planification de la Phase II

Pour ce faire, un atelier de planification de la Phase II a été organisé à Dakar, Sénégal, du 8 au 12 mars 2010. Il avait pour objectif d'élaborer le Schéma de planification des activités (SPA) de cette phase. Y ont participé les chargés de liaison des neuf pays membres du Programme EMPRES-RO, des représentants de l'USAID, de la France, de la Banque mondiale, du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), ainsi que les fonctionnaires et consultants du siège de la FAO et du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO.

Les participants ont élaboré et validé un SPA précisant l'objectif global, l'objectif spécifique, les résultats attendus (6), les suppositions majeures, ainsi que les activités et sous-activités et le calendrier prévisionnel pour leur exécution. Il ressort du SPA que la Phase II, d'une durée de 4 ans (2011-2014) doit aboutir à la mise en œuvre de politiques et mécanismes de gestion durables de la lutte antiacridienne. Les participants ont également formulé des recommandations relatives aux modalités de sa mise en œuvre.

Elaboration du Document de projet

En application de ces recommandations, la Coordination régionale (CR) a réalisé une **estimation du budget du Projet** sur la base de l'évaluation des coûts de chaque activité et sous-activité du SPA. Elle a également préparé un **Document de Projet** conformément aux directives de la FAO en la matière.

Budget de la Phase II

Le total du budget du Projet de la Phase II serait de l'ordre de 28,8 millions USD dont 21 millions USD seront couverts par les Etats et 7,8 millions USD par des apports extérieurs à rechercher.

Le budget global à financer par les bailleurs de fonds du présent projet est de l'ordre de 7,8 millions USD.

Budget de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES en Région Occidentale			
Intrant	Budget pays (USD)	Budget extérieur (USD)	Montant total (USD)
Personnel FAO additionnel :		1 075 000	1 075 000
Personnel national Secrétariat CLCPRO :	45 000	70 000	115 000
Consultants (nationaux et internationaux) :	67 000	869 000	936 000
Voyages experts :		196 000	196 000
Contrats :		424 000	424 000
Frais fonctionnement UNLAs et équipes de prospection :	18 852 000	413 000	19 265 000
Equipement et matériel :	930 000	755 000	1 685 000
Formation :	502 000	1 689 000	2 191 000
Produits de traitement (biopesticides, IGR, etc) :		150 000	150 000
Evaluation :		320 000	320 000
Dépenses générales de fonctionnement (GOE) :	641 000	984 000	1 625 000
TOTAL (hors frais)	21 037 000	6 945 000	27 982 000
Services administratifs et d'appui technique de la FAO :		902 850	902 850
GRAND TOTAL	21 037 000	7 847 850	28 884 850

Le tableau ci-dessus ne comprend pas les fonds encore disponibles comme reliquats des financements de la Phase I (BAD : 1 200 000 USD et France : 1 300 000 USD) pouvant être utilisés jusqu'à fin 2011. Il ne comprend pas aussi les salaires du personnel FAO du Secrétariat de la CLCPRO (1 346 448 USD) pris en charge par les fonds propres de la FAO.

Le total du budget du Projet Phase II serait donc de l'ordre de 32,6 millions d'USD dont 21 millions USD seront couverts par les Etats et 11,6 millions USD par les apports extérieurs.

Le document de Projet a été transmis le 3 juin 2010 au siège de la FAO (Division AGP) qui l'a approuvé et traduit en anglais. Elle l'a soumis en novembre 2010 aux partenaires techniques et financiers.

Un exemplaire du document de projet et le détail de l'estimation des coûts du projet seront disponibles en format papier dans la salle de réunion pour consultation par les participants.

Prochaines étapes

Il est prévu d'organiser une réunion Pays/partenaires techniques et financiers une fois que la FAO aurait reçu les réactions des donateurs sur le document du projet.

Le 1^{er} semestre de 2011 devra connaître une dynamique accrue de la part des Etats membres, du Secrétariat de la CLCPRO et de la Division AGP pour faire un bon plaidoyer de ce projet et rechercher les financements nécessaires à sa mise en œuvre.

Au terme du projet en 2014, la situation attendue au niveau de la Région occidentale est la suivante :

- les acteurs des neuf pays (administration, société civile) sont plus conscients des enjeux de la stratégie de lutte préventive à laquelle ils ont officiellement adhéré avec la création de la CLCPRO ;
- les neuf pays disposent d'Unités nationales de lutte antiacridiennes totalement fonctionnelles et d'outils et de capacités de prévention et de gestion rationnelle du problème Criquet pèlerin ;
- le niveau régional dispose de compétences renforcées et d'outils opérationnels pour assurer un rôle clé dans le suivi et la coordination des efforts des neuf pays, en liaison avec la FAO et les bailleurs de fonds ;
- un (des) mécanisme(s) financier(s) garantissant la permanence du fonctionnement des dispositifs nationaux et la réactivité des pays face aux crises est (sont) mis en place.

Risques et hypothèses

Les suppositions majeures sont des facteurs externes importants pour la réussite du Programme mais non directement influençables par celui-ci. Les risques éventuels susceptibles de compromettre la mise en œuvre de la lutte préventive et sa durabilité sont indiqués dans le tableau ci-après :

Risque	Impact	Probabilité	Mesures d'atténuation
1. Zones de reproduction du Criquet pèlerin inaccessibles	Evolution incontrôlée de la situation du Criquet pèlerin en l'absence de surveillance des zones de reproduction	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du réseau d'information des autorités décentralisées et des populations des zones concernées - Utilisation des nouvelles technologies, notamment la télédétection
2. Recrudescences du Criquet pèlerin en Région centrale non maîtrisées	Arrivée d'essaims dans la Région occidentale	Faible	Mise en œuvre des plans de gestion du risque acridien dans les pays de la RO
3. Les gouvernements des pays de la ligne de front ne prennent pas en charge les coûts de fonctionnement et d'investissement de leurs Unités nationales de lutte antiacridienne	Difficulté de déployer les dispositifs nationaux de surveillance et de lutte des pays de la ligne de front et de renouveler les équipements	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à travers les fonds propres de la CLCPRO - Solidarité régionale - Eventuel appui de donateurs
4. Les Etats membres ne versent pas régulièrement leurs contributions à la CLCPRO	Difficulté d'appuyer les pays en difficulté et de financer les activités planifiées par la Commission	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation accrue des pays qui ne versent pas régulièrement leurs contributions - Application des clauses de l'Accord créant la Commission
5. La Coordination régionale ne dispose plus des ressources humaines nécessaires pour assurer la coordination des activités de la phase II du Programme EMPRES en RO	Difficulté de mettre en œuvre les plans d'opération annuels et d'assurer la coordination entre les pays et avec les partenaires	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Appui des pays membres par la mise à disposition de la Coordination régionale de ressources humaines supplémentaires - Recrutement de personnel technique local sur les fonds propres de la Commission

En plus de ces mesures d'atténuation, les mécanismes financiers nouveaux devant être mis en place au terme de ce projet (et suite à l'étude institutionnelle en cours) constituent une garantie supplémentaire pour la durabilité de la lutte préventive qui sera assurée par les pays et la CLCPRO, une fois le programme terminé.

Annexe 6. Schéma de planification des activités de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO**Nota bene : le tableau ci-dessous reflète l'ensemble des activités à conduire, y incluses celles récurrentes prises en charge par les pays**

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	Un Plan annuel technique et financier est approuvé									UNLAs	Financières, Direction UNLA		X	X	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin	- Nombre d'équipe par mois et par an (rapports et bulletins) - % de superficies prospectées / superficies à prospecter - Au moins x équipes de prospection sur le terrain (x variable selon pays)									UNLAs	Financières, humaines et matérielles	Fonds disponibles	X	X	
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	- Nombre de bulletins périodiques - Nombre d'enregistrements créés/an dans RAMSES									UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Zones de collecte accessibles	X	X	
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	- % de superficie traitée / superficie à traiter - Au moins y équipes d'intervention rapide sur le terrain (y variable selon pays)									UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Si résurgence(s)	X	X	
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	Au moins z équipes logistiquement fonctionnelles (z variable selon pays)									UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Fonds disponibles pour l'entretien	X	X	

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la Protection des végétaux (PV) et autres institutions/partenaires															
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	x compte rendus de réunions de plaidoyer tenues avec les partenaires disponibles d'ici ??									UNLAs, CR/CLCPRO, FAO	Humaines, financières		X	X	
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	Au moins 4 protocoles de collaboration UNLAs/PV signés									UNLAs, DPVs	Humaines, financières		X		
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux															
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	- Plan de communication disponible pour chaque pays avant fin 2011 - Nombre d'actions de communication entreprises									UNLAs	Humaines, financières		X		
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication	Nombre d'actions de communication entreprises									CR/CLCPRO	Humaines, financières			X	

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	Une étude réalisée au niveau de la région sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire, les aspects socio-économique									CR/CLCPRO	Humaines, financières		X		
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	Un SSE est opérationnel dans toutes les UNLAs avant 2011									UNLAs	Humaines	Personnel affecté	X		
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)															
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	Utilisation et mise à jour régulière des données par les pays (délais de mise à jour respectés dans 90% des cas)									UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Suivi assuré par Coordination régionale			
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	La version 2 est installée au niveau du serveur de la CLCPRO d'ici 2014									CR/CLCPRO	Humaines, financières	Utilisation régulière par les pays		X	
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien															
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	Chaque pays membre et CLCPRO disposent d'un plan de gestion du risque avant fin 2011									UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières		X		

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional	Au moins un exercice de simulation réalisé au niveau de chaque pays et au niveau régional d'ici 2014									UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, Matériels, Financières		X	X	
2.5.3 Les plans sont mis à jour	Au moins une mise à jour dans chaque pays d'ici 2014									UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines				
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (<i>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR</i>)	X compte rendus de réunions avec les responsables de Hyogo d'ici 2014									CR/CLCPRO, FAO, UNLAs	Humaines				
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques	Un montant de réserve est budgétisé dans tous les pays et au niveau régional d'ici 2013 (à préciser en \$)									UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Fonds d'urgence créé dans les pays et au niveau régional	X	X	
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale	Un accord entre pays de la région discuté (lors d'une table ronde pays-bailleurs), formalisé et signé d'ici 2012. Cadre de global de gouvernance disponible									UNLAs CR/CLCPRO	Humaines, Financières		X	X	
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds															

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes	Au moins 5 commissions mixtes traitent de la question acridienne d'ici 2014									Ministère AE sur proposition Ministère tutelle UNLA	Humaines				
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs	Au moins 1 réunion annuelle du Comité des donateurs est organisée dans chaque pays de la ligne de front d'ici 2014									UNLAs	Humaines, Financières	X			

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)															
3.1.1 Identifier les besoins en formation	Tous les pays ont répondu au questionnaire avant février 2011										UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant-Modérateur à recruter	Questionnaire diffusé et réponses traitées		
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Un plan de formation régional II est disponible en 2011										CR/CLCPRO	Financières		X	X
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation															
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique	- x Manuel (s) de formation existant mis à jour d'ici fin 2011 - x Manuel (s) de formation réalisés d'ici fin 2011										CR/CLCPRO	Consultants			X
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	Au moins 1 formateur formé par thème / par pays / par an										UNLAs, CR/CLCPRO	Consultants		X	X
3.2.3 Réaliser les formations nationales	Au moins 20 agents sont formés par pays et par an										UNLAs, CR/CLCPRO	Financières Possible appel à formateur de la Région		X	X
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales														X	X

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales	Un système de suivi est utilisé par les UNLAs d'ici 2014									UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant		X	X	
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations	Rapport de l'évaluation de l'impact des formations réalisées disponible en 2014									CR/CLCPRO				X	
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs										UNLAs			X		
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants	Les besoins en personnel sont connus									UNLAs			X		
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	Les postes à financer sont inscrits dans le budget annuel									UNLAs	Financières		X		
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants	Personnel manquant recruté et affecté									UNLAs					
3.5 Préparer les plans de carrière	Un plan de carrière est mis en œuvre dans au moins 4 pays									UNLAs	Consultant à recruter si besoin		X	X	

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
4.1 Assurer la gestion administrative du programme	Un rapport de gestion administrative du programme est disponible à la fin de chaque année									CR/CLCPRO	Humaines	Ressources humaines disponibles		X	
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme	Rapport technique annuel disponible									CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines	Ressources humaines disponibles		X	
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés	Les activités des axes stratégiques sont devenues normatives d'ici 2014									CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, Matérielles, Financières	Ressources humaines disponibles		X	
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources	Ressources humaines actuelles sont maintenues pour exécuter la phase II du programme d'ici 2011									CR/CLCPRO, Partenaires	Humaines, Financières	Ressources humaines disponibles		X	
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme	Au moins deux rencontres avec des partenaires réalisées chaque année									CR/CLCPRO	Humaines Financières			X	
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	- Nombre d'activités développées dans une région et introduites dans l'autre d'ici 2014 - Au moins deux échanges de visites réalisées chaque année									CR/CLCPRO, Secrétariats autres Commissions	Humaines Financières			X	

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles														X	
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin	Les biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin sont mieux délimités et mieux caractérisés dans au moins deux pays d'ici 2012									CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X	
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	Les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin sont définis et documentés d'ici 2012									CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X	
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)										CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X	
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations	- Une méthode d'estimation des niveaux de populations solitaires est validée d'ici 2014 - Nombre d'études réalisées sur les migrations des populations et leurs origines réalisées et documentées d'ici 2014									CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X	

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	Une liste exhaustive des critères d'intervention rapide est définie et partagée 2014									CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X	
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du Criquet pèlerin	Une étude sur l'impact des facteurs biotiques et abiotiques sur les niveaux des populations solitaires du Criquet pèlerin est faite et documentée d'ici 2014									CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X	
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin	Une délimitation et cartographie des zones à risque du Criquet pèlerin sont faites et disponibles 2014									CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X	
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement	Nombre de tests de méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement réalisées d'ici 2014									CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X	

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin	- Une méthode d'évaluation des dégâts causés sur cultures, pâturages et végétation naturelle est disponible d'ici 2014; - Une méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations affectées par les crises acridiennes d'ici 2014									CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X	
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche	- Les résultats d'au moins 4 travaux de recherche sont publiés d'ici 2014; - Au moins 3 résultats de recherche sont mis en application d'ici 2014									CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X	

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la Région occidentale	Les CCE nationaux sont validés dans tous les pays de la RO d'ici 2011									UNLAs, CR/CLCPRO			X		
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux															
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	80% des exigences de bases sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO d'ici 2013									UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants		X	X	
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires	50% des exigences complémentaires sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO d'ici 2014									UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants		X	X	
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides															
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO	Le <i>Metarhizium</i> est homologué dans au moins 7 pays membres de la CLCPRO d'ici 2014									UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Services nationaux homologation effectivement impliqués			
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>	L'utilisation opérationnelle des biopesticides est effective dans 40% des situations où elles pourraient être applicables d'ici 2014									UNLAs, CR/CLCPRO	Financières		X	X	

Schéma de planification des activités		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)								Période : 01/2011-12/2014		Schéma établi le : 12/03/2010			
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre															
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Echéancier								Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Budget prévu		Montant Budget (\$)
		2011		2012		2013		2014					Pays	Ext.	
		1	2	1	2	1	2	1	2						
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR										UNLAs, CR/CLCPRO					
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des dérégulateurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences	L'utilisation des IGR est intégrée dans les plans annuels d'ici 2014									UNLAs, CR/CLCPRO	Financières		X	X	
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires	L'utilisation opérationnelle des IGR est effective dans 20% des situations où elles pourraient être applicables d'ici 2014									UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant si besoin	Existence de formations larvaires	X	X	

Annexe 7. Liste des participants

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
1	ALGERIE	M. Khaled Moumene	Directeur général de l'INPV Chargé de liaison	Khal63@yahoo.com	INPV, BP 80, Avenue des Frères Ouldek, El Harrach, Algérie	+213 21 52 12 31 +213 77 12 01 816
2	LIBYE	M. Khaled Gadgoud	Directeur du DLCDC Chargé de liaison	elgadgoud@gmail.com	P.O Box 78056 Tripoli Libye	+218 91 37 86 232 +218 92 73 34 876
3	LIBYE	M. Hussein Elbrike	Chef de la Division de la surveillance	elbrike@yahoo.co.uk	P.O Box 78056 Tripoli Libye	+218 91 37 21 461 +218 92 31 39 386
4	LIBYE	M. Omar Essyah Ekilani	Responsable logistique	elkiliny.omar@yahoo.co.uk	PO Box 78056, Tripoli, Libye	+218 92 79 18 505
5	MALI	M. Fakaba Diakité	Directeur du CNLCP Chargé de liaison et Coordonnateur du projet AELP	fakabadiakit@yahoo.fr	B.P. E/4281, Bamako, Mali	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93
6	MAROC	M. Said Ghaout	Directeur du CNLAA Chargé de liaison	ghaouts@gmail.com cnlaa@menara.ma	B.P 125, Inezgane Agadir, Maroc	+212 528 24 23 30
7	MAURITANIE	M. Mohamed Abdallahi Ould Babah	Directeur général du CNLA Chargé de liaison et Coordonnateur du projet AELP	maouldbabah@yahoo.fr cnla@cnla.mauritanie.org	B.P. 665, Nouakchott, Mauritanie	+222 52 44 855
8	NIGER	M. Yahaya Garba	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	ajwal88@gmail.com ychemsdine2000@yahoo.fr	CNLA, Niamey, Niger	+227 20 37 03 03 +227 97 00 03 00
9	SENEGAL	M. Aliou Diongue	Coordonnateur de la cellule de lutte antiacridienne Chargé de liaison	armigera2002@yahoo.com	B.P 20054 Thiaroye Dakar Sénégal,	+221 77 71 05 081

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
10	TCHAD	M. Mborode Bamtoboin	Directeur de l'ANLA Chargé de liaison	bamtoboin@yahoo.fr anla.tchad@gmail.com	B.P 1551, N'Djamena, Tchad	+235 63 900 935 +235 252 45 09
11	TUNISIE	M. Abdelaziz Chebil	Directeur de la défense des cultures Chargé de liaison	chebilabdelaziz@yahoo.fr	M.A.R.H.P. 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis, Tunisie	+216 71840452 +21698354117
12	Cirad	M. Michel Lecoq	Directeur Unité de Recherche Acridologie	lecoq@cirad.fr	TA A50/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 59 39 37 +33 4 67 59 39 34
13	Cirad	M. Jean-Michel Vassal	Entomologiste	jean-michel-vassal@cirad.fr	TA A50/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 59 38 61
14	Cirad	Valentine Lebourgeois	Chercheur en télédétection	valentine.lebourgeois@cirad.fr	TA A50/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 54 87 33
15	CLCPRO/FAO	M. Thami Ben Halima	Secrétaire exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES-RO	Thami.BenHalima@fao.org	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+212 661 75 47 67
16	CLCPRO/FAO	M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou	Assistant Technique	Lemine.ouldahmedou@fao.org	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+222 63 32 263
17	CLCPRO/FAO	M. Dominique Menon	Assistant Technique	dominique.menon@fao.org	AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie	+39 065 70 55 289